

UNE APN SANS MAJORITÉ ABSOLUE

LES PARTIS FACE AU MIROIR DE L'ABSTENTION

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8534 JEUDI 9 JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RETRAITÉS

Les réclamations en un clic

Page 6

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE

LE GNL ALGÉRIEN DÉBARQUE SUR LE MARCHÉ ALLEMAND

Depuis les installations de Bethioua, l'Algérie et l'Allemagne posent les bases d'une alliance énergétique renforcée. Cette première livraison de gaz naturel liquéfié illustre la volonté d'Alger de diversifier ses exportations gazières, tout en répondant à l'impératif de Berlin de sécuriser ses importations auprès d'un acteur-clé de la Méditerranée. PAGE 5



BAC

Les candidats fixés dimanche

Page 24

URGENCES ET GARDES DE NUIT

Le repos des médecins, priorité de la qualité hospitalière

Page 6

PORTS, AGRICULTURE ET FORMATION

Les décisions du Gouvernement

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

GARDES, REPOS COMPENSATOIRE ET QUALITÉ DES SOINS

Les hôpitaux face à de nouvelles exigences

Respect des permanences, amélioration des conditions de travail, meilleure gestion des ressources humaines et renforcement de la qualité des soins. Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a réuni l'ensemble des représentants des professionnels du secteur pour fixer les priorités de la prochaine étape de réforme des établissements hospitaliers, afin d'améliorer à la fois les conditions de travail des personnels et la qualité de la prise en charge des patients. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.



Lors de cette réunion de concertation, M. Aït Messaoudène a donné des instructions fermes afin de garantir une prise en charge optimale des patients. Il a souligné que « l'amélioration des performances des établissements de santé passe nécessairement par l'amélioration des conditions de travail des personnels ainsi que par le respect du système de permanence et du repos compensatoire, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ».

S'inscrivant dans la poursuite des réformes engagées pour moderniser la gestion du service public hospitalier, la rencontre a réuni les représentants des enseignants hospitalo-universitaires, des médecins généralistes et spécialistes, des médecins résidents, des sages-femmes, des personnels paramédicaux ainsi que des assistants médicaux en anesthésie-réanimation, et ce autour de plusieurs dossiers jugés prioritaires pour le fonctionnement quotidien des structures de santé.

Au centre des discussions figurait notamment la question du respect du système de permanence et du repos compensatoire, régulièrement considérée comme un élément essentiel de l'organisation hospitalière. Pour le ministre, « l'amélioration du fonctionnement des établissements passe d'abord par une meilleure prise en compte des conditions d'exercice des professionnels de santé ».

Pour ce faire, le ministre a donné des instructions pour garantir une répartition plus équilibrée des gardes, une gestion plus rationnelle des ressources humaines et une organisation adaptée aux spécificités des différents établissements ainsi qu'aux exigences propres à chaque spécialité médicale. Il a expliqué que « l'objectif est de permettre aux équipes soignantes d'exercer dans de meilleures conditions, tout en garantissant une continuité des soins et un fonctionnement plus efficace des services hospitaliers ».

En outre, la réunion a porté sur les mécanismes destinés à renforcer la qualité des prestations de santé. Dans ce cadre, M. Aït Messaoudène a rappelé le rôle de la commission nationale d'évaluation, chargée de l'évaluation et de l'accréditation des établissements de santé, indiquant que cette instance constitue « un outil essentiel pour diffuser les standards de qualité au sein des structures hospitalières, renforcer la gouvernance et instaurer une culture permanente de l'évaluation des performances ». Il a soutenu que cette démarche représente « un levier important pour accompagner les réformes engagées dans le secteur et améliorer durablement les services rendus aux citoyens ».

Au cours des échanges, il a également appelé les représentants des différents corps de métier à dépasser le stade du diagnostic pour formuler « des recommandations pratiques et applicables sur le terrain », précisant que ces propositions devront contribuer à améliorer l'environnement professionnel des personnels de santé, à renforcer leur protection dans l'exercice de leurs missions et à poursuivre l'amélioration de la qualité des soins dispensés aux patients.

En clôturant les travaux, M. Aït Messaoudène a donné plusieurs orientations afin de renforcer la coordination entre l'administration centrale et les établissements de santé. Il a également réaffirmé sa volonté d'inscrire le dialogue avec les représentants des professionnels dans la durée, estimant que la concertation demeure indispensable pour accompagner les transformations engagées au sein du système national de santé. Le ministère entend ainsi poursuivre la mise en œuvre d'une organisation hospitalière davantage structurée, conciliant amélioration des conditions de travail des personnels, optimisation de la gestion des ressources humaines et élévation continue de la qualité des soins au bénéfice des patients.

Sihem Bounabi

PRODUCTION LOCALE DE VACCINS

L'Algérie veut gagner en indépendance

PRODUIRE ses vaccins, renforcer son indépendance sanitaire et rayonner à l'échelle régionale : l'Algérie engage une nouvelle phase de sa politique de sécurité sanitaire, et ce en misant sur l'Institut Pasteur d'Algérie pour faire émerger une industrie biomédicale capable de répondre aux besoins nationaux, de relever les défis de demain et de positionner le pays comme un acteur régional de référence.

En visite à l'Institut Pasteur d'Algérie, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a ordonné, avant-hier, « l'élaboration d'une feuille de route destinée à accélérer le développement de la production nationale de vaccins », tout en saluant la reconnaissance internationale dont bénéficie l'établissement.

Mettant en avant l'importance du développement de cette filière stratégique, le ministre a expliqué que cette démarche « s'inscrit dans les orientations de l'Etat visant à renforcer la souveraineté sanitaire du pays et à réduire progressivement sa dépendance vis-à-vis des approvisionnements extérieurs ».

Au cours de cette visite de travail, le ministre s'est informé des activités de cette institution scientifique de référence, de ses programmes de recherche ainsi que des projets qu'elle mène dans les domaines de la santé publique, de la veille épidémiologique, du diagnostic biologique et de la recherche biomédicale. Autant de missions qui placent aujourd'hui l'Institut Pasteur d'Algérie au cœur de la stratégie nationale de prévention et de réponse aux risques sanitaires.

Face aux responsables et aux chercheurs, Mohamed Seddik Aït Messaoudène a estimé que le moment était venu de « passer à une nouvelle étape fondée sur la production nationale de vaccins », en s'appuyant sur l'introduction des technologies les plus modernes. Pour le ministre, l'enjeu ne se limite pas à produire localement, mais consiste à « bâtir une filière capable de répondre aux besoins nationaux, tout en accompagnant le développement scientifique et technologique du pays ».

Il a ainsi mis en avant l'impératif de disposer d'une feuille de route définissant avec précision les priorités, les objectifs et les moyens à mobiliser afin d'assurer un développement progressif et durable de cette industrie. Une planification qui devrait permettre de renforcer les capacités nationales, tout en accompagnant les ambitions de l'Algérie dans un domaine devenu hautement stratégique.

Le ministre a ainsi affirmé que « le relèvement de ce défi passe par la poursuite de l'investissement dans une formation de qualité, le développement de la recherche scientifique et la promotion de l'innovation ». Il a également plaidé pour une meilleure valorisation des compétences nationales dont dispose l'Institut Pasteur d'Algérie, estimant qu'elles constituent un atout essentiel pour faire de l'Algérie un pôle de référence en matière de santé et de recherche biomédicale en Afrique du Nord.

En outre, M. Aït Messaoudène a souligné l'importance de poursuivre l'alignement des établissements scientifiques et sanitaires sur les standards internationaux. Il a appelé à consolider la culture de la qualité et de l'excellence afin d'améliorer les performances des structures de santé et d'offrir des prestations toujours plus performantes aux citoyens. Par ailleurs, cette visite a également été marquée par la récente désignation de l'Institut Pasteur d'Algérie comme Centre régional d'excellence en biosûreté et biosécurité pour l'Afrique du Nord. Le ministre a félicité le directeur général ainsi que l'ensemble des cadres et chercheurs de l'établissement, estimant que cette distinction internationale « consacre le parcours remarquable accompli par l'Institut dans le développement de ses capacités scientifiques et techniques » et traduit « la confiance accordée aux compétences algériennes par les organisations internationales spécialisées ».

Il a ajouté que cette reconnaissance conforte la place de l'Algérie parmi les acteurs régionaux de la sécurité sanitaire et ouvre de nouvelles perspectives de coopération scientifique, d'échange d'expertises et de renforcement des capacités en matière de biosûreté et de biosécurité. Elle constitue également un encouragement à poursuivre les efforts engagés pour hisser les structures nationales aux meilleurs standards internationaux.

A l'issue de sa visite, Mohamed Seddik Aït Messaoudène a rendu hommage au parcours de cette institution, qu'il a qualifiée de « pilier de la santé publique nationale ». Saluant le professionnalisme de ses équipes et la qualité de leurs travaux, il a estimé que le rayonnement régional et international de l'Institut Pasteur d'Algérie devait désormais servir de moteur pour accélérer l'innovation, renforcer la recherche biomédicale et accompagner la modernisation durable du système national de santé.

Sihem Bounabi

UNE APN SANS MAJORITÉ ABSOLUE

Les partis face au miroir de l'abstention

Les élections du 2 juillet poussent les états-majors politiques à de profonds décryptages. Derrière les 90 sièges décrochés par le FLN qui préserve sa majorité relative, les analyses divergent radicalement sur l'état de l'échiquier politique, plaidant en faveur de l'urgence de réformer la législation électorale.



Le scrutin a livré son verdict, confirmant une tendance lourde marquée par une forte abstention qui a frôlé les 80 %. Selon les résultats provisoires, le Front de libération nationale (FLN) préserve sa position de première force politique du pays à l'Assemblée populaire nationale (APN) en obtenant 90 sièges. Il devance les candidats Indépendants, le Rassemblement national démocratique (RND) et le mouvement El-Bina, tandis que le Front des forces socialistes (FFS) maintient sa représentation dans les rangs de l'opposition. Aucun parti n'ayant obtenu la majorité absolue, fixée à 204 sièges, la carte institutionnelle reste globalement stable mais ouvre la voie aux décryptages. L'heure est désormais aux bilans froids et aux analyses de cette nouvelle réalité électorale.

Saluant son maintien à la tête du Parlement, le FLN, dirigé par son secrétaire général Abdelkrim Benmbarek, a déclaré que ces résultats constituent une preuve de la « confiance » accordée par les électeurs pour poursuivre la construction des institutions et le processus démocratique enclenchés ces dernières années. Dans un communiqué publié hier, le plus vieux parti a appelé les autres courants politiques au rassemblement, exprimant sa volonté de travailler avec l'ensemble des forces politiques et les élus pour faire face aux défis socio-économiques majeurs du pays.

S'agissant des critiques sur le déroulement des opérations et l'impact du faible taux de participation, la direction du FLN rejette fermement les accusations sur le manque de transparence. En minimisant les effets de cette abstention record, le parti estime qu'elle n'entache en rien la crédibilité des législatives ni la légitimité de l'institution parlementaire. Selon l'analyse du FLN, ces résultats doivent plutôt interpeller les partis et les députés à œuvrer davantage dans la concrétisation de leurs programmes et à renforcer le rôle du Parlement face à l'Exécutif.

Le ton est radicalement différent du côté du Front des forces socialistes, qui a livré hier une longue analyse sans concession du scrutin. Lors d'une conférence de presse nationale, Youcef Aouchiche, le premier secrétaire national, a dressé trois grands enseignements de ces législatives pour appeler à une refondation démocratique urgente. Pour le FFS, l'abstention massive est le verdict d'une rupture politique profonde et s'apparente à un désaveu politique sans appel, puisque près de huit citoyens sur dix ont choisi de ne pas voter. Selon lui, ce phénomène découle directement d'une gouvernance basée sur la fermeture des espaces de liberté et l'affaiblissement des partis, entraînant un danger de dépolitisation de la société qui ouvre la voie à la résignation.

Concernant la fraude électorale, M. Aouchiche a affirmé que celle-ci n'a pas disparu mais qu'elle a profondément muté. Autrefois centralisée, elle s'exercerait désormais à l'échelle locale via des réseaux d'influence, des groupes d'intérêts et des barons locaux, ce qui a conduit le parti à introduire une dizaine de recours auprès de la Cour constitutionnelle. Enfin, le premier secrétaire du FFS a ciblé les limites structurelles du système électoral actuel, notamment le mode de scrutin préférentiel.

Selon le parti, ce mécanisme a vidé la compétition de sa substance idéologique au profit de solidarités primaires, provoquant un glissement préoccupant vers le retour de la « 3arouchia », c'est-à-dire le sentiment clanique.

Après avoir annoncé que le FFS procédera prochainement à une évaluation objective et à une autocritique interne, son dirigeant a réaffirmé que les nouveaux députés du parti entendent porter ce projet de refondation et de dialogue national inclusif au sein de la nouvelle Assemblée.

Hachemi B.

APRÈS LE VERDICT DES URNES

Hanoune fait le bilan

QUELQUES jours après l'annonce des résultats provisoires des élections législatives du 2 juillet, qui ont vu le Front de libération nationale (FLN) se maintenir en tête avec 90 sièges, la patronne du Parti des travailleurs (PT) a rompu le silence lors d'une conférence de presse animée au siège de sa formation à Alger.

Évoquant des problèmes de santé mais aussi une démarche philosophique inspirée de Platon, selon qui le silence est une arme majeure face à la rhétorique des sophistes, la pasionaria de la gauche algérienne a livré une analyse sans concession du scrutin pour sa première sortie post-électorale. Appelant à respecter l'intelligence politique citoyenne, Louisa Hanoune a qualifié l'abstention massive de près de 80 % de signal très alarmant et de cri de colère citoyen inédit depuis l'indépendance de 1962.

Selon ses propos, la campagne électorale a révélé un profond mécontentement, mais preuve que les Algériens n'ont pas jeté l'éponge. Saluant le patriotisme du peuple, elle a appelé à renforcer le front intérieur à travers les syndicats et les partis pour faire face aux menaces extérieures. Tout au long de son intervention, Louisa Hanoune est revenue sur la nécessité impérieuse de respecter l'intelligence citoyenne face aux puissants qui croient pouvoir assujettir les électeurs en profitant de leur pauvreté. Évoquant le bilan du PT, qu'elle décrit comme un parti légaliste, elle a vivement contesté les trois sièges provisoires attribués à sa formation, observant qu'ils ne reflètent en rien son implantation réelle alors que le parti avait réussi à présenter 29 listes malgré les contraintes du système de parrainage.

La dirigeante a ainsi annoncé que le PT introduira des recours, dénonçant une bureaucratie astronomique en contradiction avec les promesses de numérisation, ainsi que des retraits de candidatures hors délais par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Hanoune a, par ailleurs, affirmé qu'une interruption de la connexion internet de l'ANIE était survenue vers 23 heures le soir du vote, précédant une progression phénoménale des taux de participation, en particulier à Alger.

Khalil Aouir

LE RCD À L'HEURE DE LA REMISE EN QUESTION

La restructuration s'amorce

LE FAIBLE SCORE enregistré par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) lors des dernières élections législatives a conduit le parti à engager une réorganisation de ses structures dans son bastion historique de Tizi Ouzou. C'est dans ce sens que, par une décision rendue publique mardi, le président du parti, Atmane Maâzouz, a confié la direction du bureau régional à Hakim Tchatchi, dit « Madjid ».

Elu député, ce dernier succède au responsable sortant, qui n'a pas réussi à décrocher un siège lors du dernier scrutin. Son installation officielle est programmée pour le 11 juillet, à l'occasion du Conseil régional qui se tiendra au siège local du parti.

Bien que le communiqué officiel ne fasse pas état des motivations de cette nomination, ce changement, intervenant au lendemain des élections législatives, suscite de nombreuses interrogations.

Le RCD, à l'instar d'autres formations politiques, traverse une crise de représentativité inédite à Tizi Ouzou. Il en est de même pour le Front des forces socialistes (FFS). La différence réside toutefois dans le fait qu'au FFS, les militants réclament des changements au sein même de la direction nationale, tandis qu'au RCD, la réorganisation décidée concerne, pour l'heure, l'instance régionale.

Dans ce nouveau contexte, le renouvellement de l'exécutif régional du RCD apparaît comme une réaction immédiate à la perte d'influence du parti dans son bastion historique. Cette transition soulève désormais la question de l'avenir du RCD à Tizi Ouzou.

Saïd Tissegouine

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Tebboune reçoit les félicitations de plusieurs dirigeants

À L'OCCASION du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, le président Abdelmadjid Tebboune a reçu plusieurs messages de félicitations de chefs d'État étrangers, saluant les relations d'amitié et de coopération avec l'Algérie.

Le président américain Donald Trump a adressé ses vœux au chef de l'État algérien, mettant en avant le renforcement des relations bilatérales, notamment dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la coopération économique.

Les présidents cubain Miguel Díaz-Canel Bermúdez et sénégalais Bassirou Diomaye Faye ont également félicité l'Algérie et réaffirmé leur volonté de consolider les liens d'amitié et de coopération avec Alger.

Dans le monde arabe, le roi du Bahreïn, Hamad ben Issa Al Khalifa, le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud et le prince héritier Mohammed ben Salmane ont adressé leurs vœux au président Tebboune, saluant la solidité des relations avec l'Algérie.

Le président tunisien Kaïs Saïed a, pour sa part, rendu hommage aux sacrifices du peuple algérien durant la lutte pour l'indépendance et réaffirmé son engagement à renforcer la coopération entre les deux pays. Enfin, le président palestinien Mahmoud Abbas a salué le soutien constant de l'Algérie à la cause palestinienne et ses positions en faveur des droits du peuple palestinien.

A. D.

PORTS, AGRICULTURE ET FORMATION

Des dossiers importants sur la table du gouvernement

LA GOUVERNANCE portuaire, la mécanisation agricole et la qualification des jeunes sont les dossiers examinés, hier, lors de la réunion du gouvernement tenue sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, ont indiqué les services du premier ministère dans un communiqué. Au chapitre des infrastructures portuaires, le gouvernement a entamé l'examen du cadre juridique relatif à la création d'une Autorité portuaire nationale. Cette nouvelle instance sera chargée d'assurer les missions de service public liées au développement, à l'entretien, à la gestion, à la préservation et à la protection du domaine portuaire public. La mise en place de cette autorité s'inscrit dans une démarche de modernisation de la gouvernance portuaire, destinée à améliorer l'efficacité de la gestion des ports et à accompagner la dynamique économique que connaît le pays. Les membres du gouvernement ont également examiné un projet de décret exécutif portant création du Conseil national de la mécanisation agricole, tout en fixant ses missions, son organisation et son mode de fonctionnement.
Selon le communiqué, cette nouvelle structure de gouvernance aura pour mission de définir la stratégie nationale de mécanisation agricole, d'assurer la coordination entre les différents intervenants et de suivre la mise en œuvre des programmes arrêtés dans ce domaine.
Ce dispositif répond aux orientations du président de la République visant à accélérer la modernisation des exploitations agricoles, à améliorer leur productivité et à renforcer durablement la souveraineté alimentaire nationale. La mécanisation constitue, en effet, un levier essentiel pour accroître les rendements, rationaliser l'utilisation des ressources et accompagner les transformations engagées dans le secteur agricole.
Par ailleurs, le gouvernement a entendu une présentation consacrée au programme «Sanâa», conçu comme un mécanisme de qualification et d'accompagnement des jeunes vers les métiers et les savoir-faire artisanaux. Ce programme ambitionne de développer les compétences professionnelles et techniques des jeunes grâce à des espaces dédiés à la formation, à l'encadrement et à l'accompagnement, leur permettant de découvrir différents métiers et d'acquérir les qualifications nécessaires à leur insertion dans la vie active. Dans le souci d'élargir l'accès à ce dispositif, le gouvernement prévoit d'adapter les horaires de formation en proposant, outre les séances habituelles, des formations en soirée ainsi que durant les week-ends. Cette mesure vise à permettre au plus grand nombre de jeunes de bénéficier du programme, quelles que soient leurs contraintes.
Le communiqué a souligné que cette initiative répond aux besoins croissants de l'économie nationale en main-d'œuvre qualifiée. Elle s'inscrit également dans le cadre des politiques publiques destinées à créer davantage de richesse, à générer de nouvelles opportunités d'emploi et à encourager l'esprit d'initiative et l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Aymen D.

ALGÉRIE – INDE

Un partenariat stratégique qui se consolide

L'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Dr Swati Vijay Kulkarni, a lancé une invitation aux investisseurs et opérateurs algériens pour découvrir les opportunités qu'offre l'économie indienne et à y investir, mettant en avant un climat des affaires attractif et réaffirmant que l'Algérie demeure l'un des partenaires stratégiques de son pays. Le raffermissement des relations sera concrétisé à travers le lancement d'un vol direct reliant Alger à New Delhi en octobre prochain.

Lors d'une rencontre avec la presse nationale organisée mardi après-midi à Alger, l'ambassadrice a souligné que l'engagement historique de l'Inde envers l'Algérie constitue un socle solide pour renforcer un partenariat mutuellement bénéfique dans de nombreux domaines. Les deux pays, a-t-elle rappelé, partagent une même vision de la coopération Sud-Sud, considérée comme un levier essentiel d'un développement durable, inclusif et équitable.
Dans un contexte où le Sud global s'impose comme l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale, l'Inde mise sur le renforcement des capacités, le développement des compétences, les partenariats dans les talents et le transfert de technologies afin de favoriser des écosystèmes de croissance autonomes et durables. Selon elle, l'Inde et l'Algérie disposent d'importants atouts grâce à une population jeune, un fort esprit entrepreneurial et des ressources humaines qualifiées. Cette complémentarité ouvre la voie à un renforcement de la coopération économique entre les deux pays. Parmi les projets prévus, figure le lancement du vol direct d'Air Algérie reliant Alger à New Delhi, prévu pour la fin octobre 2026. Cette nouvelle liaison devrait stimuler les échanges commerciaux, les investissements ainsi que les contacts entre les peuples, tout



en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération, notamment dans le secteur cinématographique, l'Inde étant l'un des plus grands producteurs de films au monde.
L'ambassadrice a également mis en avant plusieurs secteurs offrant un fort potentiel de partenariat, notamment les composants automobiles, l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, les dispositifs médicaux ainsi que d'autres industries manufacturières à forte valeur ajoutée. Présentant les performances économiques de son pays, Dr Swati Vijay Kulkarni a rappelé que l'Inde est aujourd'hui l'économie majeure à la croissance la plus rapide au monde et figure parmi les destinations les plus attractives pour les affaires et les investissements.
Cette dynamique repose, selon elle, sur une stabilité politique et économique durable, une économie de marché, l'État de droit, une presse dynamique, un système judiciaire indépendant ainsi que le plus vaste vivier mondial de talents. Elle a également souligné que la stratégie du gouvernement s'articule autour du triptyque «Réformer, Performer et Transformer», avec des politiques favorisant la productivité, l'innovation et la démocratisation des technologies, notamment à travers une intelligence artificielle pensée comme inclusive. L'ambassadrice a indiqué que le produit intérieur brut (PIB) nominal de l'Inde atteint environ 4,15 billions de dollars, avec un taux de croissance supérieur à 7,5 %. L'inflation et les taux d'intérêt bancaires demeurent faibles, tandis que les réserves de change s'élèvent à près de 670 milliards de dollars. L'Inde contribue par ailleurs à environ 18 % de la croissance économique mondiale. Avec ses 1,4 milliard d'habitants, majoritairement jeunes, et une classe moyenne en pleine expansion, le pays représente l'un des marchés les plus prometteurs au monde. En outre, la diplomate a souligné que cette croissance est soutenue par un vaste programme de réformes structurelles et par le développement rapide de l'industrie manufacturière, du secteur des services et de l'innovation technologique, notamment dans les domaines du paiement électronique, du paiement mobile et de l'agritech.
En marge de cette présentation économique, l'ambassadrice a également mis en avant la richesse culturelle de l'Inde. Elle a souligné la diversité du patrimoine indien, de ses traditions et de son industrie cinématographique, tout en rappelant que le renforcement des échanges culturels constitue également un levier important pour rapprocher davantage les peuples algérien et indien.

Rim Boukhari

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Les travaux du quai minéralier montent en cadence

LE CHANTIER du quai minéralier, réalisé dans le cadre de l'extension du port phosphatier d'Annaba, avance à un rythme soutenu. C'est ce qui ressort de la visite d'inspection, effectuée hier par le directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), accompagné des responsables des entreprises en charge des travaux, ainsi que d'experts et de techniciens.
Cette visite s'inscrit dans le cadre des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, qui a appelé à un suivi régulier des projets stratégiques afin de garantir leur réalisation dans les délais prévus.
Sur place, la délégation a inspecté les différents ateliers du chantier, notamment les opérations de dragage, de remblaiement des plates-formes à l'aide de sable marin, de battage des pieux, exécuté au rythme de dix pieux par jour, ainsi que les travaux de coulage du béton armé.
Selon les responsables du projet, les travaux progressent conformément au calendrier technique et dans le respect des normes d'ingénierie et de qualité en vigueur. Afin de maintenir cette dynamique, il a été décidé de renforcer le chantier durant les mois de juillet et d'août par des équipements et des engins supplémentaires, ainsi que par un renforcement des effectifs mobilisés, dans le but d'accélérer davantage l'avancement des travaux et de respecter les délais de livraison fixés.
Inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate, le futur quai minéralier représente une infrastructure stratégique pour le développement de la filière phosphatière nationale. Il permettra également de renforcer les capacités portuaires du pays et d'améliorer les performances logistiques liées à l'exportation des produits miniers.
Le projet du quai minéralier et phosphatier du port d'Annaba constitue l'un des plus importants chantiers d'extension portuaire du pays. Porté par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, il est réalisé par un groupement algéro-chinois, et ce pour un investissement de 89 milliards de dinars. L'infrastructure prévoit la réalisation d'un quai de 1 600 mètres de long, doté d'un tirant d'eau de 16 mètres, d'une jetée brise-lames de 1 400 mètres ainsi que de terre-pleins couvrant une superficie de 82 hectares.
A terme, le futur quai sera en mesure d'accueillir des navires de gros tonnage, pouvant atteindre 80 000 tonnes, ce qui permettra de porter la capacité annuelle d'exportation du minerai via le port d'Annaba de 2 à 10 millions de tonnes.
Intégré au projet phosphate intégré (PPI), cet ouvrage stratégique est destiné à assurer l'exportation des minerais provenant de la mine de Bled El-Hadba, dans la wilaya de Tébessa, grâce à une connexion directe avec la ligne minière Est.

R. B.

PREMIÈRE CARGAISON CHARGÉE DEPUIS LE COMPLEXE DE BETHIOUA

Le GNL algérien arrive en Allemagne

Alger et Berlin ajoutent une nouvelle pierre à l'édifice de leur coopération, à travers la livraison d'une première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) à destination de l'Allemagne, confortant ainsi la position de l'Algérie en tant que fournisseur-clé de l'énergie de l'Europe. Si pour l'Algérie, cette opération s'inscrit dans le cadre de la diversification des exportations gazières, pour l'Allemagne, cette première livraison s'inscrit dans un contexte de renforcement du partenariat énergétique germano-algérien, mais aussi dans sa stratégie de diversification de ses fournisseurs.



Depuis le complexe de liquéfaction GL27 de Bethioua dans la wilaya d'Oran, une première cargaison du GNL a été chargée et acheminée vers l'Allemagne, a annoncé hier le groupe Sonatrach dans un communiqué

Cette livraison, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de diversification des exportations gazières de la compagnie nationale, a été réalisée en date du 2 juillet au terminal de regazéification flottant Wilhelmshaven 1, a précisé la même source.

Chargée au niveau du complexe de liquéfaction de Bethioua, elle a été acheminée à bord du méthanier Tessala, propriété du groupe pétrolier public, a ajouté Sonatrach, soulignant la haute portée de cette opération.

Pour la compagnie nationale, cette livraison confirme «la capacité de Sonatrach à saisir les opportunités offertes par les évolutions du marché international du gaz naturel, tout en renforçant la valorisation de ses ressources sur des marchés stratégiques à fort potentiel».

Cette livraison témoigne également de «la flexibilité commerciale du groupe et de son engagement à consolider sa présence sur les principaux marchés énergétiques internationaux», selon le groupe public, notant qu'à travers cette opération, Sonatrach entend poursuivre le développement de ses exportations vers ce marché.

Cela laisse entendre que d'autres opérations du genre vont être effectuées vers le marché allemand, s'ajoutant ainsi au portefeuille client de Sonatrach, déjà fortement présent en Europe, lequel constitue le premier marché des exportations algériennes de gaz naturel, de GNL et de pétrole brut.

A travers cette opération, Sonatrach vise aussi à consolider «sa position de fournisseur-clé et sa contribution au renforcement de la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Europe», a encore signalé le groupe.

Cette première expédition du GNL algérien vers l'Allemagne intervient au moment où le partenariat entre les deux pays connaît une évolution stratégique, marqué par le renforcement de la coopération et surtout par la volonté commune d'aller encore de l'avant.

Et c'est le secteur de l'énergie, dont l'énergie verte, qui est le principal moteur de la coopération entre Alger et Berlin, appelée à se renforcer davantage.

Les multiples visites et missions économiques effectuées en Algérie et des accords de coopération signés récemment confirment cette tendance. L'on peut citer la signature, le 17 juin dernier, d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et la société allemande VNG AG en vue d'explorer les possibilités de coopération comprenant l'hydrogène vert et la réduction des émissions de méthane.

L'hydrogène vert constitue en effet un segment phare de la coopération entre les deux pays, lesquels développent un partenariat stratégique en la matière.

L'objectif étant d'acheminer cette énergie propre vers l'Europe via le corridor SoutH2, sachant que l'Algérie ambitionne de couvrir 10 % de la demande européenne à l'horizon 2040.

Cette dynamique de coopération enclenchée sera consolidée par la visite d'Etat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne prévue ce 16 juillet, sur invitation de son homologue allemand. Cette visite devrait permettre de sceller un partenariat stratégique entre les deux parties.

Lilia Aït Akli

FILIÈRE DU LAIT

L'objectif d'une intégration locale à 100 %

LA MINISTRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, hier au siège du ministère, une réunion de travail consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché national en lait pasteurisé en sachet et à l'examen des perspectives de développement de cette filière stratégique. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, et des responsables des unités de production de lait. Selon un communiqué du ministère, la réunion a permis d'écouter les préoccupations des opérateurs économiques avant d'engager une réflexion sur les moyens de renforcer cette branche essentielle pour la sécurité alimentaire. À cette occasion, la ministre a insisté sur la nécessité d'adopter une nouvelle approche fondée sur la valorisation des ressources locales et le renforcement de la coordination entre les producteurs de lait et les industriels spécialisés dans la fabrication des matériaux d'emballage. Cette démarche vise à mieux identifier les besoins du secteur, à accroître le taux d'intégration nationale et à parvenir, à terme, à une industrie entièrement intégrée, reposant à 100 % sur des capacités locales, tout en garantissant un produit répondant aux attentes des consommateurs et aux exigences du marché. De son côté, le directeur général de l'AAPI a souligné l'importance d'orienter davantage les investissements vers les filières prioritaires, notamment les projets liés à la fabrication des matériaux d'emballage. Selon lui, le développement de cette activité contribuera à renforcer le contenu local des produits, à créer davantage de valeur ajoutée et à améliorer la compétitivité de l'économie nationale. En clôture de la réunion, Mme Abdellatif a réaffirmé l'engagement de son département à poursuivre l'accompagnement des opérateurs économiques et à réunir les conditions nécessaires au développement durable de la filière laitière, afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché national et de consolider la production locale.

M. B.

AGRICULTURE RÉSILIENTE ET INNOVANTE

L'expertise américaine présentée à Alger

AU MOMENT où l'agriculture se positionne comme un autre secteur de coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, les deux parties multiplient les rencontres et échanges en vue d'identifier les opportunités de partenariat. Cette fois-ci, ce sont les solutions innovantes en matière d'agriculture durable et de nutrition animale qui ont été à l'ordre du jour d'une journée technique, durant laquelle le chef de mission de l'ambassade américaine à Alger, Mark Schapiro, a fait part de l'engagement de son pays à travailler avec l'Algérie pour bâtir des systèmes agricoles résilients et innovants. Organisée par l'ambassade des Etats-Unis, en partenariat avec JH Biotech, qui est une entreprise de biotechnologie agricole basée en Californie, et le ministère algérien de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette journée, tenue à Alger, a été marquée par des présentations approfondies. Ces dernières concernent les engrais organiques de JH Biotech et leur valeur ajoutée pour l'agriculture algérienne, le rôle des additifs alimentaires dans l'amélioration de la nutrition animale, ainsi que de meilleures pratiques internationales en matière de réglementation des intrants agricoles biologiques, a indiqué hier l'ambassade dans un communiqué. Les échanges ont mis en évidence la capacité des solutions proposées par JH Biotech à apporter des réponses concrètes, innovantes et fondées sur la science aux défis complexes auxquels l'agriculture moderne est confrontée, a précisé la même source.

Intervenant à l'ouverture de cette journée, le chef de Mission de l'ambassade des Etats-Unis a souligné l'importance de la collaboration intersectorielle entre le gouvernement, le secteur privé et le monde académique pour renforcer la souveraineté alimentaire de l'Algérie, mais aussi en vue de favoriser l'émergence de systèmes agricoles résilients et innovants, tout en faisant part de l'engagement de son pays à accompagner l'Algérie dans cette démarche. «Les Etats-Unis croient en la force du partenariat et s'engagent à travailler avec l'Algérie pour bâtir des systèmes agricoles résilients et innovants. Il s'agit de tirer parti de l'expertise technique américaine pour soutenir les objectifs de l'Algérie en matière de sécurité alimentaire. Ces avancées techniques profitent à la fois aux producteurs et aux consommateurs», a déclaré le diplomate. Selon l'ambassade, la coopération agricole entre les Etats-Unis et l'Algérie témoigne d'un engagement commun en faveur d'une prospérité mutuelle. «Les entreprises américaines mettent à disposition une expertise technologique de pointe, des capacités d'innovation scientifique avancées ainsi que des décennies d'expérience pratique dans le domaine agricole. Autant d'atouts qui en font des partenaires naturels pour accompagner l'Algérie dans la réalisation de ses objectifs en matière de sécurité alimentaire et dans la valorisation du plein potentiel de son secteur agricole», a-t-on précisé. L'organisation des rencontres conjointes dédiées au secteur de l'agriculture n'est pas une première. Des rencontres similaires ont été déjà tenues, à l'image d'un atelier consacré à l'optimisation de la transformation des oléagineux et de la production d'aliments pour animaux, tenu au mois de juin dernier. Organisé par le Département américain de l'Agriculture, en coordination avec le Conseil américain d'exportation du soja et le laboratoire d'innovation du soja, ce séminaire, qui a réuni des experts et acteurs agricoles des deux pays, avait permis de partager les connaissances en la matière, l'objectif étant de renforcer les capacités de l'Algérie dans la transformation des oléagineux, d'améliorer la production d'aliments pour bétail et d'accélérer le transfert d'expertise technique.

Hamid B.

RETRAITÉS

Les réclamations désormais à un clic

Les retraités n'auront plus à se déplacer pour signaler une réclamation ou suivre son traitement. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a annoncé la création d'un guichet numérique dédié, tout en ordonnant l'accélération de la modernisation de la Caisse nationale des retraites (CNR), avec pour objectif de simplifier les démarches, d'améliorer l'accueil et de rapprocher davantage le service public des pensionnés.

La modernisation des services destinés aux retraités franchit une nouvelle étape. En présidant une réunion consacrée au suivi du programme de modernisation de la Caisse nationale des retraites (CNR), Abdelhak Saïhi a annoncé la création « d'un guichet numérique qui permettra aux retraités de déposer leurs réclamations et de suivre leur traitement à distance, sans avoir à se déplacer ». Il a souligné que cette mesure s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique engagée par le secteur afin de simplifier les procédures administratives et d'améliorer la qualité des prestations.

Lors de cette réunion, un état d'avancement de la mise en œuvre des orientations ministérielles a été présenté. Il porte notamment sur l'objectif de réduire d'au moins 50 % les déplacements des citoyens vers les structures de la CNR d'ici la fin de l'année, grâce à l'élargissement des services numériques, au recours aux nouvelles technologies et à la réduction des délais de traitement des dossiers et des réclamations.

Le plan de communication élaboré pour accompagner cette transition a également été exposé. Il vise à mieux faire connaître les nouveaux services dématérialisés et à encourager les retraités à les utiliser, tout en facilitant leur accès aux outils numériques.

Saluant les premiers résultats enregistrés, le ministre a affirmé que « l'amélioration de la qualité des services destinés aux retraités constitue une priorité du secteur », soulignant qu'il s'agit d›« une responsabilité nationale » qui traduit la volonté de l'État de respecter ses engagements envers « une catégorie qui a consacré de longues années au service de la Nation ».

Le ministre a également réaffirmé que « l'État demeurera attaché à son caractère social », soulignant l'impératif de proposer un service public moderne, simplifié et plus proche des citoyens.

Dans ce cadre, il a ordonné la poursuite de la réduction des déplacements des retraités à travers l'achèvement de la numérisation de l'ensemble des prestations de la CNR.

Il a également demandé d'intensifier les campagnes d'information afin de promouvoir les services numériques, notamment le recours à la reconnaissance faciale, appelée à remplacer progressivement la présentation de plusieurs documents administratifs. Dans cette perspective, le ministre a donné des orientations aux responsables concernés afin d'adapter les moyens de communication aux spécificités des retraités et de faciliter leur adhésion à cette transition numérique.

Par ailleurs, Saïhi a rappelé que la qualité de l'accueil demeure un élément essentiel de la relation entre l'administration et les citoyens. Il a ainsi ordonné de garantir un accompagnement du retraité à chaque étape de l'ouverture et de l'exercice de ses droits, tout en améliorant les conditions d'accueil grâce à des procédures plus simples et plus efficaces.



Il a également donné des instructions fermes pour poursuivre la formation des agents dans les domaines de l'accueil, de l'orientation et de la communication, afin de renforcer la culture du service de proximité, tout en appelant à valoriser les compétences internes en ouvrant davantage de responsabilités aux jeunes cadres et en encourageant l'innovation. Il a assuré que cette dynamique constitue une démarche essentielle pour améliorer les performances de l'administration et poursuivre la modernisation du service public, conformément à l'engagement de l'État de préserver son caractère social et de garantir aux retraités un service plus efficace, plus accessible et plus humain.

Sihem Bounabi

FAMILLE PRODUCTIVE

Les inscriptions sont ouvertes

LE MINISTÈRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme vient de donner le coup d'envoi de la deuxième session du programme « Famille productive » au titre de l'exercice 2026. Ce dispositif, qui cible l'autonomisation économique des ménages à faible revenu et des femmes sans ressources, ouvre droit à l'acquisition d'équipements et de moyens de production légers afin d'encourager la création de micro-activités génératrices de revenus.

Cette nouvelle phase opérationnelle intervient dans le sillage de la première session, clôturée le 29 juin dernier, qui s'est soldée par l'intégration de 987 bénéficiaires (familles et femmes productrices) à l'échelle nationale. Le programme s'adresse spécifiquement aux chefs de famille, aux mères au foyer ainsi qu'aux femmes subvenant aux besoins de parents à charge. L'objectif est de leur permettre d'exercer une activité productive dans différents domaines artisanaux, agricoles ou de transformation, afin d'améliorer leurs conditions de vie et de renforcer leur autonomie financière.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur demande en ligne via la plateforme numérique Ousrati ou auprès des Directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de leur wilaya de résidence. Les inscriptions resteront ouvertes pendant une durée de trente jours à compter de la publication de l'annonce.

Le dossier de candidature doit comprendre une demande de participation, un acte de naissance, un certificat de résidence, des justificatifs attestant des compétences artisanales ou des qualifications professionnelles, une attestation de non-perception de revenus ainsi qu'une attestation de non-affiliation à un organisme de sécurité sociale. Pour être éligibles, les candidats doivent être âgés d'au moins 19 ans, résider en Algérie, ne disposer d'aucun revenu et ne pas avoir déjà bénéficié d'un autre dispositif public de soutien. Ils doivent également posséder des compétences professionnelles ou artisanales reconnues et s'engager à utiliser les équipements qui leur seront attribués dans le cadre de l'exercice effectif de leur activité.

Le programme couvre un large éventail d'activités, notamment la cuisine, la pâtisserie, la confection de pâtes alimentaires, la couture, la broderie, le tissage, les métiers de l'artisanat liés à la poterie, à la céramique, au verre, au bois, au cuir ou aux métaux, ainsi que la fabrication de bijoux et d'objets de décoration. Les activités agricoles sont également concernées, en particulier la valorisation des produits agricoles, le séchage des fruits, l'extraction d'huiles naturelles, la distillation, ainsi que l'élevage et l'apiculture.

Pour rappel, l'examen des dossiers déposés lors de la première session a abouti à la validation de 987 demandes répondant aux critères requis. Selon le ministère, les femmes chefs de ménage, notamment les femmes rurales et les femmes au foyer, représentent la majorité des bénéficiaires. Elles sont au nombre de 886, soit 89,76 % de l'ensemble des personnes retenues, contre 101 hommes chefs de famille, représentant 10,24 % des bénéficiaires.

Les projets soutenus se distinguent par la diversité des activités concernées. Le secteur de la couture, de la broderie, du filage de la laine et du tissage arrive en tête avec 613 projets financés. Il est suivi par les activités liées à l'art culinaire, à la pâtisserie et à la fabrication de pâtes alimentaires, qui ont bénéficié de l'accompagnement de 294 projets. Les autres projets se répartissent entre les activités agricoles et la valorisation de leurs produits, avec 60 projets, l'artisanat avec 15 projets, ainsi que cinq projets consacrés à la bijouterie et aux arts de la décoration.

Lynda Louifi

DOCUMENTS DESTINÉS À L'ÉTRANGER

L'Algérie adopte officiellement l'Apostille

LE MINISTÈRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé l'entrée en vigueur, à compter d'aujourd'hui, de la procédure de délivrance de la certification Apostille pour les documents publics destinés à être utilisés à l'étranger.

Dans un communiqué, le ministère a précisé, hier, que cette mesure concerne les documents d'état civil, ainsi que les diplômes, certificats et autres documents pédagogiques délivrés par les établissements de formation relevant du secteur. Cette certification est valable pour les pays partis à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, qui supprime l'exigence de la légalisation consulaire des actes publics étrangers. Grâce à ce nouveau dispositif, les citoyens n'auront plus à accomplir les procédures classiques de légalisation auprès des différentes administrations et représentations diplomatiques pour les documents destinés aux États signataires de la Convention. L'Apostille constitue désormais la seule formalité requise pour attester l'authenticité des documents concernés.

Le ministère indique que les demandes peuvent être introduites, à partir d'aujourd'hui, via la plateforme nationale dédiée apostille.gov.dz. Après le dépôt électronique de la demande, les formalités de validation seront finalisées au niveau des services compétents des wilayas, notamment les circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger et les sièges des wilayas pour le reste du territoire national. Ces structures seront chargées de la délivrance de l'Apostille pour les documents d'état civil émis par les communes.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation de l'administration publique et de simplification des démarches administratives. Elle vise à faciliter l'utilisation des documents officiels algériens à l'international, tout en allégeant les procédures auxquelles étaient jusque-là soumis les citoyens.

M. B.

Par la Zakât sur les biens, un équilibre social sans égal !

Le Verset 71 de la Sourate dite « Le Repentir » ou « At tawbah » stipule : « Les croyants, hommes et femmes sont solidaires les uns des autres, ils encouragent au bien et déconseillent le mal. Ils sont assidus à la Prière, acquittent la Zakât et obéissent à Dieu et à Son Messager, Dieu les accueillera dans le sein de Sa Miséricorde. »



Ceci signifie que la communauté bénie par Dieu et comblée par Sa Miséricorde, est la communauté qui met en valeur ses convictions profondes vis-à-vis de la Divinité Suprême.
Une communauté dont les membres sont solidaires les uns des autres, tels un corps indivisible, par la piété, l'amour, le respect de l'autre, le sacrifice et l'entraide. Oui, une communauté qui ne cesse de prêcher le bien et d'interdire le mal ; elle entretient avec son Seigneur des liens vertueux d'adoration et de soumission, grâce à l'accomplissement assidu de la Prière et à l'exécution de la Zakât.
Une telle communauté, est non seulement admise parmi les élus du Seigneur dans l'Au-delà, mais également, d'ici-bas. Elle jouit, en effet, de la part du Tout Puissant, d'un bienfait sans égal à savoir : vivre sur terre en consolidée, noble et puissante, honorée et respectée par tous ; une communauté à laquelle le Saint Coran rend hommage en ces termes : « Allah, prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime guère tout traître et ingrat. » (Verset 8 de la Sourate dite « Le Pèlerinage » ou dite « Al hadj ». Plus loin, le Verset 41 précise :« Ceux qui, si en leur donnant puissance sur terre, accomplissent la Prière, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable, et interdisent le blâmable. Cependant, c'est à Allah que revient la finalité des choses. ».
De même, notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, rapporte-on de sources authentiques, a dit d'après Ibn Kebcha El Anmâry : « Je jure par trois vérités ; je vous en parle pour les apprendre à savoir : jamais une somme d'argent n'a été diminuée par l'aumône, tout individu, accueillant une quelconque injustice avec endurance, Dieu lui offrira noblesse en récompense, et tout individu tendant sa main pour s'enrichir de la mendicité, Dieu lui ouvrira une issue vers la pauvreté. ».
Cette injonction prophétique met en évidence que la mendicité se présente comme un fléau social, autant que le sont la thésaurisation et l'accumulation démesurée du capital, au détriment de l'investissement et de l'épargne. On ne peut guère s'enrichir par la mendicité, ni promouvoir le développement d'un pays par une politique de consommation ni par les mentalités dégradantes du hasard et du laissez aller.
Les Versets 34 et 35 de la Sourate dite « Le Repentir », mettent en garde tous ceux qui s'engouffrent dans la matière, tous les cupides aveuglés par le désir immodéré des richesses, contre les effets néfastes de ces fléaux. Ces Versets disposent en effet : « Ô vous qui croyez, plusieurs rabbins et moines, dévorent injustement les biens des gens, et obstruent ainsi le chemin d'Allah. A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne le dépensent guère dans la voie d'Allah, annonceleur un châtiment douloureux, le jour où (ces trésors) seront portés à l'incandescence dans le feu de l'Enfer et qu'ils en seront cautérisés, fronts, flancs et dos : voici ce que vous aviez thésaurisé pour vous-mêmes. Goûtez de ce que vous thésauriseiez. ».
De même le Verset 180 de la Sourate dite « de la famille de 'Imrân » aborde dans cette idée préventive : « Que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa Grâce, imaginent que cela est bénéfique pour eux. Au contraire, c'est fort désastreux pour eux, au jour de la Résurrection ; où on leur attachera autour du cou, ce qu'ils ont gardé avec avarice. C'est Allah qui possède l'héritage des Cieux et de la Terre. Et Allah, Est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

LA NÉGLIGENCE QUANT À L'ACQUITTEMENT DE LA ZAKÂT

Cette négligence quant à l'acquittement de la Zakât est également consacrée par plusieurs instructions du Prophète Salut Divin Sur Lui, et entre autres : « Selon Abou Huraïra, compagnon du Prophète, que Dieu agrée son âme, le Messager de Dieu a dit, en réprimant toute négligence de la Zakât : « Tout homme riche, n'acquittant pas la Zakât de sa fortune, subira le Jour de la Résurrection les supplices de celle-ci qui se transformera en un serpent, chauve, entaché de deux points noirs, au-dessus de ses yeux. Ce reptile l'étranglera alors et le prendra par ses deux mâchoires en lui disant : « je suis ta fortune, je suis ton trésor. » Le Prophète Salut Divin Sur Lui, récita alors le Verset 180 suscité » ; en guise de confirmer le châtiment que subiront dans l'Au-delà les cupides et les avares.
Ces éclaircissements étant donnés, il va falloir se pencher à présent et d'une manière peu exhaustive sur les modalités régissant cet acte cultuel et voir à quelles franges sociales est-elle destinée, conformément aux instructions du Saint Coran et de la Sunna du Prophète.
En effet, cette institution unique permet aux personnes nécessiteuses d'avoir droit à un partage du pain de leurs frères riches sans que ces derniers ne subissent un quelconque préjudice. Sur ces biens en espèces, s'élevant à vingt dinars (en or) ou à deux cent dirhams (en argent), est prélevé après un an suivant leur dépôt, 1/40eme ou 2,5% au profit des pauvres ; le même taux étant applicable pour les sommes plus élevées. Les vingt dinars (en or) dont il s'agit pèsent 85g. Si, par exemple, la valeur d'un gramme d'or est de 1390.00 DA comme c'est le cas en Algérie en 2005, celle des 20 dinars sera donc de cent dix-huit mille cent cinquante dinars Algériens. En deçà de ce minimum légal, la « Zakât » n'est point imposable.
De même, lorsque le nombre de têtes de moutons atteint quarante, celui des bovins, trente, celui des camelins cinq, une part déterminée par le législateur en est prélevée pour être distribuée aux nécessiteux et ayants droits.
Par ailleurs, le Saint Coran prescrit dans le verset 60 de la Sourate « Le Repentir » , les principes qui régissent le budget des dépenses de l'Etat Islamique, que voici : «Les Sadaqāt (ou recettes de l'Etat), ne sont destinées que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les coeurs sont à gagner,(à l'Islam), au profit de la libération des esclaves, les lourdement endettés, pour toute entreprise dans le sentier de Dieu, (ou œuvre d'utilité publique) ainsi que pour le voyageur en détresse. Telle est la prescription d'Allah et Allah reste Omniscient et Sage. ».

LA DIFFÉRENCE ENTRE ZAKÂT ET SADAQA

Les huit titres de dépenses, qui couvrent pratiquement tous les besoins d'une collectivité, nécessitent quelques éclaircissements que voici :
A l'age d'or de l'Islam, le terme «Sadaqat» qui se traduit ici par « Recettes de l'Etat » comprend toutes les taxes payées par les musulmans à leur gouvernement, en temps normal : taxe sur l'agriculture, les mines, le commerce et l'industrie, les troupeaux d'élevage, les épargnes etc ...
En sont exclus les impôts provisoires des temps exceptionnels, les revenus prélevés sur les non musulmans, sujets ou étrangers, ainsi que toute contribution non obligatoire. La littérature juridique de l'Islam de cette époque- là, surtout les nobles et éloquentes instructions de notre
Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, ne laissent aucun doute sur l'emploi du terme « Sadaqat « en ce sens. Il ne s'agit point d'aumônes; les aumônes ne sont ni obligatoires ni déterminées quant à la quantité ou à l'époque de l'acquittement; (on les appelle»Infaq fi Sabil Allah», dépense dans le sentier de Dieu ou « Tatauwa», charité volontaire).
Parmi les bénéficiaires des dépenses de l'Etat, les deux premières catégories mentionnées : « fuqara et massakin «, (besogneux et pauvres) qui sont presque synonymes, ont donné cours à une divergence d'opinions. C'est ainsi qu'il ressort de la noble parole et la vertueuse pratique du second Calife Omar Ibn El khettab, que Dieu agrée son âme, « les fuqara « sont les pauvres parmi les musulmans, tandis que « Massakin «, désigne les pauvres parmi les ressortissants étrangers, domiciliés en terre d'Islam, ou les citoyens de confession différente : juifs, chrétiens…
Le célèbre juriste, l'imam Chafiiy, que son âme repose en paix, a pensé que c'étaient là, des termes tout à fait synonymes, et que Dieu, en Sa bonté, avait désigné les pauvres sous deux vocables différents, pour qu'on leur consacrât davantage de dépenses.
D'après lui, les huit catégories doivent recevoir, chacune, un huitième des revenus et les pauvres en recevraient, par conséquent, deux huitièmes. Quoiqu'il en soit, le but premier des recettes de l'Etat, converge vers l'idée que tout le monde, en terre islamique, a le droit de jouir d'une vie paisible et décente, à l'abri de tout besoin de quelque nature qu'il soit.
Dans cet ordre d'idées, le Saint Coran définit, avec précision exemplaire, cette frange sociale comme suit : « Aux nécessiteux qui se sont confinés dans le sentier d'Allah, ne pouvant pas travailler pour subvenir à leurs besoins, et qu'on croit, par ignorance, fort aisés, car ils ont honte de mendier ; Tu les reconnaîtras d'ailleurs à leur aspect, ils n'importunent personne en mendiant. Et tout ce que vous dépensez, Allah le Sait parfaitement. » (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » Verset 273.). Il convient de souligner avec insistance, que dans cette frange de la société, l'amalgame est grand entre les vrais pauvres et les charlatans et autres parasites qui font de la mendicité un métier. Ces personnes-là ne sont que des spécialistes de l'imposture et de la duplicité qui sont en porte à faux avec la communauté des musulmans dont l'unité et la fraternité sont basées sur la dignité, la vertu et le travail.

Cheikh Tahar Badaoui

Suivra

VOL À LA ROULOTTE

Un jeune de 19 ans arrêté à Béjaïa

LES FORCES de l'ordre de la sûreté de daïra de Souk El-Tennine, à Béjaïa, ont mis fin, ces derniers jours, aux agissements d'un jeune individu spécialisé dans le vol à la roulotte. L'homme, âgé de 19 ans, ciblait les véhicules en stationnement à proximité des zones de détente.

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, l'opération s'est déroulée à la fin de la semaine dernière, lors d'une patrouille de contrôle ordinaire menée par les éléments de la police dans leur secteur de compétence.

Alors qu'ils patrouillaient sur la route nationale n°43, à hauteur de la plage de Tassifet El-Marsa, dans la commune de Melbou, les policiers ont été accostés par deux citoyens. Ces derniers venaient d'être victimes de cambriolages successifs à l'intérieur de leurs véhicules respectifs.

Le mode opératoire du malfaiteur était rapide et ciblé. Dans le premier véhicule, le suspect avait réussi à subtiliser une tablette tactile. Dans le second, il s'était emparé d'une somme d'argent ainsi que de deux téléphones portables.

Forts des descriptions fournies et de leur réactivité, les éléments de la police ont immédiatement intensifié les recherches et lancé de minutieuses investigations sur le terrain. Ces efforts ont rapidement porté leurs fruits. Le suspect a été localisé, encerclé puis appréhendé.

Les policiers ont alors découvert que le jeune homme, originaire de la wilaya de Sétif, s'était déplacé spécialement pour commettre ses méfaits dans cette zone côtière.

À l'issue de l'enquête, un dossier judiciaire complet a été constitué à l'encontre du mis en cause pour « vol à l'intérieur de véhicules ».

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata, territorialement compétent, le prévenu a été jugé selon la procédure de comparution immédiate. Il a été condamné à une peine d'un an de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA.

N. Bensalem

IMMEUBLES EN PÉRIL

Une vingtaine de familles relogées à Oran

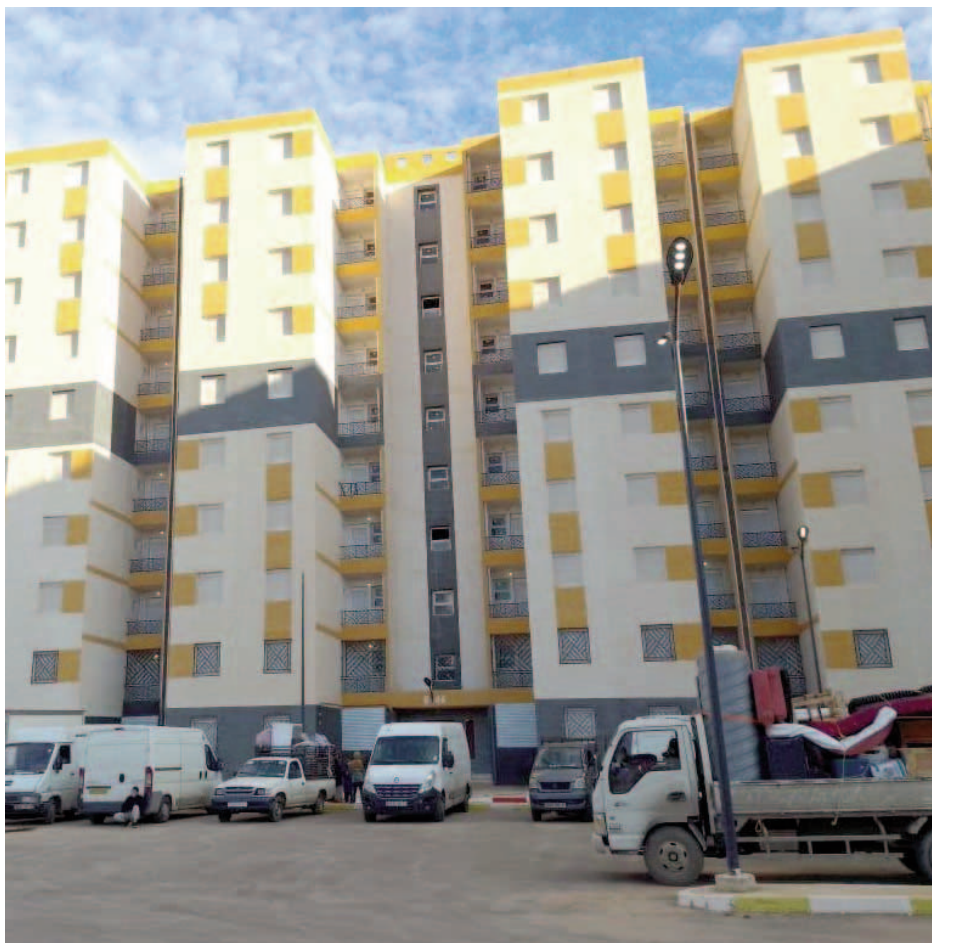
Vingt-trois familles ont bénéficié, avant-hier à Oran, d'une opération de relogement vers de nouveaux logements à Sidi El Bachir, après avoir été évacuées d'immeubles menaçant ruine et classés en zone rouge. Cette opération, menée par les autorités de la wilaya en coordination avec les services concernés, s'inscrit dans le cadre des actions visant à résorber l'habitat précaire et à garantir des conditions de vie plus sûres aux occupants des bâtiments présentant un risque d'effondrement.

L'opération a débuté à 5 heures du matin sous la supervision des autorités de la wilaya et des services de sécurité, en coordination avec les services de la commune d'Oran. Elle a concerné les occupants d'immeubles recensés comme bâtiments en péril en raison de leur état de dégradation avancé.

Les familles vivaient dans des bâtiments situés au 21, rue Ouled Kadi Setti, au 1, rue Tamzougha, dans le quartier Derb, ainsi qu'au 13, rue El Arabi Massaoudi El Ouafi, également à Derb. Elles ont été relogées dans des logements neufs sur le site des 200 logements de Sidi El Bachir, dans la daïra de Bir El Djir.

À l'issue de l'évacuation des occupants, les services concernés ont engagé les travaux de démolition de deux bâtiments, dont l'un est situé au 12, rue Ouled Kadi Setti, dans le quartier Ennasr, et l'autre dans le secteur de Khaldia. Parallèlement, les accès de deux autres immeubles ont été fermés et mis sous scellés afin de prévenir tout risque et de sécuriser les lieux.

L'opération s'est déroulée dans une ambiance de fête, ponctuée de youyous, d'applaudissements et de scènes d'émotion. À leur arrivée dans leurs nouveaux logements, de nombreuses familles n'ont pas caché leur joie en découvrant leur nouveau cadre de vie, qu'elles considèrent comme le début d'une nouvelle étape de leur existence. Plusieurs bénéficiaires ont exprimé leur gratitude envers les autorités locales et le président de la République, estimant que cette opération leur permet de tourner la page de nombreuses années marquées par des conditions de vie difficiles et d'offrir à leurs enfants un environnement



plus sûr, plus stable et plus digne. Cette initiative s'inscrit dans la poursuite des actions menées par les autorités locales pour éliminer progressivement les situations de péril liées aux immeubles menaçant ruine, tout en assurant le relogement des familles concernées dans des logements offrant de meilleures conditions de sécurité et de confort.

D'Oran, Brahim Mazi

TIZI-OUZOU

Près de 170 affaires traitées par la police en juin

LA CELLULE de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé, dans un communiqué, qu'au terme du mois de juin 2026, les services de police ont traité et élucidé 168 affaires relatives aux stupéfiants. Neuf de ces affaires portent sur la commercialisation de ces produits prohibés, tandis que les 159 autres concernent leur consommation à titre personnel.

Le document de la sûreté fait également état de la saisie, au cours de ce même mois, de 1 531 capsules psychotropes, de 847 grammes de kif traité et de 17 grammes de cocaïne.

Dans un deuxième communiqué, la même instance de la sûreté de wilaya fait savoir qu'au terme du mois de juin 2026, les citoyens ont effectué 756 appels téléphoniques aux numéros de la police (15-48, 104 et 17).

Toujours selon le communiqué, 320 appels concernaient des demandes d'aide, 99 des demandes d'orientation, 46 le signalement de vols, 38 le signalement d'accidents de la circulation, tandis que les 253 autres portaient sur divers faits et situations d'ordre sécuritaire.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ORAN

Une jeune femme décède après une chute d'un immeuble

UNE JEUNE femme a perdu la vie, avant-hier, à la suite d'une chute dans un immeuble d'habitation dans la wilaya d'Oran. Ce drame, d'une rare brutalité, a mobilisé les services de la Protection civile, qui sont rapidement intervenus sur les lieux avant l'engagement des procédures légales. Les circonstances exactes du drame restent, à ce stade, inconnues.

Alertés à 11h37, les éléments de la Protection civile se sont rendus au 7, rue Boudinar-Miloud, dans la commune de Bir El Djir, où une femme de 28 ans avait fait une chute depuis le deuxième étage d'un immeuble d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, selon les informations communiquées par ce corps constitué.



À leur arrivée sur les lieux, les secouristes n'ont pu que constater le décès de la victime. Après l'accomplissement des procédures légales en vigueur, sa dépouille a été transférée vers le service de conservation des corps de l'hôpital local.

Les services de la Protection civile ont mobilisé, pour cette intervention, une ambulance ainsi qu'un camion de secours.

Ce drame s'inscrit dans un contexte de forte mobilisation des services de la Protection civile, dont les équipes continuent d'intervenir sans relâche à travers le pays. Au cours des dernières 24 heures, elles ont effectué pas moins de 4 091 interventions, soit une toutes les 21 secondes.

Durant cette même période, 208 accidents de la circulation ont fait 224 blessés et six morts, tandis que 723 interventions liées aux risques de noyade ont permis de sauver 512 personnes, sans qu'aucun décès ne soit enregistré.

D'Oran, Brahim Mazi

DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE TIZI OUZOU

Khedir Ouled Kouider prend ses fonctions

UN NOUVEAU responsable a été officiellement installé, ce mercredi 8 juillet 2026, à la tête de la direction de l'Éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit de Khedir Ouled Kouider, qui était en fonction dans la wilaya d'El Menia.

Ainsi, Khedir Ouled Kouider succède à Ahmed Laâlaoui, admis à la retraite, après avoir occupé le poste de directeur de l'Éducation de Tizi-Ouzou pendant une dizaine d'années. La cérémonie d'installation s'est déroulée dans la matinée sous la présidence du wali de Tizi-Ouzou, Abou Bakkar Essedik Boucetta, en présence de Mohamed Yahiaoui, inspecteur central au ministère de l'Éducation nationale, ainsi que de nombreuses personnalités locales.

En sa qualité de représentant du ministre de tutelle, Mohamed Yahiaoui a également supervisé la signature des arrêtés d'installation.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ALGÉRIE – OMPI

Renforcer l'économie de la créativité

À la faveur des Assemblées générales de la 68e session de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), tenues à Genève, l'Algérie a réaffirmé son ambition de faire de la propriété intellectuelle un véritable levier de développement économique, culturel et technologique. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a tenu une rencontre de travail avec le directeur général de l'OMPI, Daren Tang, consacrée au renforcement de la coopération entre l'Algérie et cette organisation internationale et à l'ouverture de nouvelles perspectives de partenariat.



À cette occasion, la ministre a adressé ses félicitations au responsable de l'OMPI à la suite du renouvellement de son mandat à la tête de l'organisation, saluant une vision stratégique qui place la propriété intellectuelle au centre des politiques de soutien à l'innovation, à la création et aux industries culturelles et créatives.
Selon la ministre, cette orientation rejoint les ambitions de l'Algérie qui œuvre à moderniser son système national de propriété intellectuelle et à accompagner davantage les créateurs, les chercheurs, les entrepreneurs et les acteurs économiques dans la valorisation de leurs productions.
Les discussions ont permis de mettre en avant « le niveau exceptionnel » des relations entre l'Algérie et l'OMPI, ainsi que l'accompagnement constant apporté par l'organisation internationale aux efforts nationaux visant à développer un environnement favorable à la protection et à la valorisation des œuvres intellectuelles.
Dans cette perspective, les deux parties ont exprimé leur volonté de hisser leur coopération vers un partenariat stratégique à travers notamment l'élaboration d'un mémorandum d'entente entre le ministère de la Culture et des Arts et l'OMPI.
Ce futur cadre de coopération devrait couvrir plusieurs domaines prioritaires, notamment les droits d'auteur et les droits voisins, les industries culturelles et créatives, la formation, la transformation numérique ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles.
L'objectif affiché est de mettre en place une dynamique durable permettant de mieux protéger les créations algériennes, d'encourager l'innovation et de favoriser l'émergence d'une économie fondée sur le savoir et la créativité.

UNE ACADÉMIE DES DROITS D'AUTEUR POUR ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS

Lors de cette rencontre, Malika Bendouda a présenté plusieurs projets structurants portés par l'Algérie, parmi lesquels figure la création de l'Académie des droits d'auteur et des industries créatives.
Cette structure ambitionne de devenir un centre régional de référence dédié à la formation des créateurs, des professionnels, des institutions et des différents acteurs intervenant dans l'écosystème créatif.
À travers cette initiative, l'Algérie entend répondre aux nouveaux enjeux liés à l'économie créative, notamment dans un contexte marqué par la transformation numérique et la multiplication des plateformes de diffusion des contenus culturels.
La ministre a également évoqué le programme de médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle, destiné à renforcer les mécanismes de règlement à l'amiable des différends et à instaurer un climat juridique plus favorable au développement des activités créatives.

FAIRE DE LA CRÉATION UNE SOURCE DE RICHESSE

Au-delà de la protection juridique des œuvres, les discussions ont porté sur la nécessité de transformer les productions culturelles et créatives en véritables actifs économiques capables de contribuer à la création de richesse, à la génération d'emplois et à la diversification de l'économie nationale.
Dans ce cadre, la ministre a souligné que les industries culturelles et créatives représentent aujourd'hui un secteur stratégique, susceptible d'offrir de nouvelles opportunités aux jeunes talents, aux entrepreneurs et aux investisseurs.
Elle a réaffirmé l'ambition de l'Algérie de devenir un pôle régional dans le domaine de la propriété intellectuelle, en favorisant le rapprochement des expertises et le partage d'expériences entre les pays africains et arabes.
Cette vision repose sur l'idée que la propriété intellectuelle ne constitue pas uniquement un outil juridique de protection des œuvres, mais également un instrument de développement économique et de rayonnement culturel.
Au cours de cette rencontre, la partie algérienne a également exprimé son souhait de voir évoluer le rôle du bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, afin qu'il puisse passer d'une vocation nationale à une dimension régionale.
Cette évolution permettrait à cette structure de devenir une plateforme de coopération, d'accompagnement et d'échange d'expertise au profit des pays africains et arabes dans les domaines de la propriété intellectuelle et des industries créatives.
Dans cette optique, l'organisation prochaine d'une conférence régionale africaine sur la propriété intellectuelle et les industries créatives en Algérie a été évoquée. Cet événement, qui serait organisé en collaboration avec l'OMPI, réunirait les institutions concernées, les créateurs, les organismes de gestion collective des droits, les investisseurs ainsi que les acteurs de l'économie créative.
L'objectif serait de créer un espace permanent de dialogue, de coopération et de partage des expériences afin de renforcer les capacités des pays de la région.
Cette rencontre entre l'Algérie et l'OMPI traduit une volonté commune de donner une nouvelle impulsion à la coopération dans un domaine devenu essentiel pour les économies modernes. Le partenariat engagé avec l'OMPI s'inscrit ainsi dans une démarche visant à rapprocher culture, innovation et économie, en plaçant la créativité au cœur des stratégies nationales de développement.

Aymen D.

20E ÉDITION DE SA FÊTE DU BIJOU D'ATH YENNI

Ouverture des inscriptions

LES INSCRIPTIONS pour la participation à la 20e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni (Tizi-Ouzou) seront ouvertes le 10 juillet en cours, ont annoncé, les organisateurs dans un communiqué.
Selon le comité communal des fêtes d'Ath-Yanni, les inscriptions auront lieu les vendredi 10 et samedi 11 juillet 2026 au siège de la commune de Beni-Yenni. L'accueil des postulants se fera durant la matinée de 8h à 12h et l'après-midi de 13h à 16h, a-t-on précisé.
Cette opération concerne notamment les bijoutiers d'Ath-Yanni, ainsi que les autres artisans de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le comité d'organisation souligne que la présence physique de l'artisan, muni de sa carte d'artisan, est obligatoire pour la validation de l'engagement.
La participation des artisans des autres wilayas est soumise à une autre procédure d'inscription à distance, selon les organisateurs.
La 20e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni se tiendra cette année du 30 juillet au 8 août.
Cette manifestation culturelle et commerciale se fixe pour objectif la préservation du savoir-faire ancestral, de l'orfèvrerie en argent rehaussée de corail et d'émaux, tout en constituant un levier économique majeur pour l'artisanat local.

R. C.

CHANT PATRIOTIQUE AMAZIGH

Un vecteur de résistance et de mémoire

LE RÔLE déterminant de la chanson patriotique d'expression amazighe dans l'éveil de la conscience nationale et la mobilisation populaire durant la Guerre de libération a été au cœur d'un colloque organisé, mardi, à Béjaïa par le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA).
Universitaires et chercheurs ont mis en lumière la portée historique de ce patrimoine immatériel, qui a contribué à diffuser les idéaux du mouvement national, à renforcer la cohésion sociale et à préserver la mémoire collective.
Les débats ont également permis de revisiter les parcours de figures emblématiques de la chanson engagée. Les participants ont également souligné la contribution des voix féminines à la transmission de l'histoire de la Révolution tout en plaidant pour une meilleure valorisation et un archivage scientifique de cet héritage culturel.
Le co-président du colloque, Dr. Kamel Medjoub, a indiqué que les universitaires et chercheurs réunis au campus d›Aboudaou (Université de Bejaia) ont souligné que ce patrimoine immatériel a constitué un affluent majeur de la résistance nationale.
Selon lui, le chant patriotique a su formaliser la conscience patriotique bien avant le déclenchement de la révolution, le 1er novembre 1954.
Il a, à ce propos, souligné l'impact de la poésie chantée dans l'éveil de la conscience collective. En s'alliant à la musique, le texte poétique s'adresse directement à l'affect et s'ancre plus facilement dans la mémoire collective. Sa structure rythmique en fait un vecteur de transmission de mots d'ordre et de sensibilisation bien plus mémorisable et accessible pour les masses populaires que d'autres outils, tels que les tracts par exemple, a-t-il expliqué.
La rencontre a été l'occasion de revenir sur les racines de ce chant qui remontent aux années 1940, a précisé le Dr. Medjoub. Entre autres œuvres, il a cité le célèbre chant «A Yemma Aâzizen ur ttru» (Ne pleure pas chère mère !) de Farid Ali et le texte de Hocine Ait Ahmed «Tura qrib ad nennay» (Bientôt nous combattrons), qui ont grandement contribué à la maturation de l'idée de l'indépendance.
L'argumentaire du colloque met, d'ailleurs, en relief la trajectoire de figures emblématiques telles que Taleb Rabah, démontrant la double fonction de ce patrimoine : un soutien psychologique et moral indéfectible pour les familles algériennes, doublé d'un puissant levier de cohésion identitaire.
Plusieurs chanteurs d'expression amazighe ont émergé, réanimant par le verbe le sentiment national à la faveur de la cause nationale. Parmi eux, ceux qui ont franchi le pas de l'engament sur le terrain en intégrant les rangs du Front de libération nationale (FLN), comme c'est le cas du chanteur Farid Ali, est-il rappelé.
L'apport des voix féminines a été également abordé. Le chant féminin s'est imposé comme une archive historique vivante, documentant les batailles, le sacrifice des martyrs et les exactions coloniales, tout en immortalisant les noms des chefs de la révolution, à l'exemple du colonel Amirouche Ait Hamouda, a-t-on mentionné.

A. B. / Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
Sis à BP 62 SAID HAMDINE- BIR MOURAD RAIS- ALGER
N° Identification fiscale : 00001600140569 7
PROGRAMME DES LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°94/DRA-E/AADL/2026

En application des dispositions des articles N°36.38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST **« AADL – DRAE »** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des **2500 logements (site 06) location-vente** en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » au site **SIDI HELLOU - commune de BOUDOUAOU- wilaya de BOUMERDES. Programme location-vente AADL 03 Tranche 185 000 logement-zone 02.**

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) **Capacité professionnelle :**
- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VII (SEPT) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.**

b) **Capacité financière :** ayant un chiffre d'affaires **Cumulé** des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023-2024 ou éventuellement 2025) égale ou supérieur à **2 300 000 000 ,00 DA.** Justifiée par les bilans comptables vises par les services des impôts.

c) **Capacité technique :** ayant les moyens humains et matériels suivants :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- Deux (02) chefs de projets (Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment) ayant une expérience supérieure ou égale à 05 ans.
- Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant expérience supérieure ou égale à 04 ans.
- Un (01) Technicien supérieur ou plus en bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
- Ou Un (01) Technicien supérieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.

Justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières pour justifier l'expérience.

2/-Moyens matériels : le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :
- Deux (02) camions de 15 t ou plus (charge utile).
- Une (01) centrale à béton de 60 m3/h ou plus ou 2*30 m3/h.
- Une (01) Grues fixes
- Deux (02) pelles mécaniques.

NB : la liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximum à la date de de dépôt des offres) justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant pour le matériel non roulant, et/ou un contrat leasing avec une banque).

3/-Références professionnelles : Le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :
- **Avant déjà réalisé :**

-Un projet de réalisation d'au moins de **2000 logements en TCE** en un seul tenant.
-ou un cumul de projets de logements d'au moins **2500 logements** en TCE en prenant en considération les projets d'au **moins 500 logements**
-ou un projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie D ou plus.

Justifiés par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivrée par des maitres d'ouvrages publics, des projets réceptionnés durant les 10 dernières années (2016 à 2025).
Ces attestations doit contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :
- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **Délai de réalisation**
- **Date du procès-verbal provisoire ou définitive**

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement**
- **le dossier de candidature ne peut être complété**

- **Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique**

Le dossier de l'avis d'appel d'offre sera retiré contre paiement de la somme de vingt mille Dinars (20 000.00) non remboursables, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
Sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

Le dossier de soumission doit contenir :
- Dossier de candidature
- Offre technique
- Offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention **« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....l'objet de l'appel d'offres »**

- **L'ENVELOPPE DENOMMEE « DOSSIER DE CANDIDATURE » CONTIENT :**
- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet,
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges à savoir :

a)-Capacités professionnelles :
-Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
-Une copie du registre de commerce

b)-Capacités financière es : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
-Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
-Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des bilans des cinq dernières années (2020, 2021, 2022,2023, 2024 et éventuellement 2025) (visé par les services des impôts).
-Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
- Copies des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
-Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
-Liste des moyens humains (Affiliations CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières).
-La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres) justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant pour le matériel non roulant, et/ou un contrat leasing avec une banque).

-Références professionnelles accompagnés des attestations de bonnes exécutions ou attestation d'exécutions délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

NB : toutes pièces fourni par l'entreprise doit être en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

B/-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
1)-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) **et tout autre document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel 15/247u 16/09/2015 y afférent à savoir**
2-1 -caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000.00) DA/TTC
2-2-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
2-3 Les moyens humains à mobiliser pour le projet :
2-4- Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
2-5- Méthodologie d'exécution des Travaux
2-6- Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
2-7- Le délai d'exécution

C/-L'enveloppe dénommée «L'OFFRE FINANCIERE » » contient :
1-/La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie les logements pour les immeubles R+9, R+15
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie Conciergerie pour les immeubles R+9.
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et par voie de presse écrite et de presse électronique agrées et dans le portail électronique

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres **le quinzième (15) jour** au plus tard à 12 H00, Cette date est tacitement reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et /ou de repos hebdomadaires légaux.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financiers s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13h00) heurs.

L'offre demeure valide pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2026 / ANEP 2616023514**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR DE JUSTICE DE BOUMERDES

SECRETARIAT GENERALE

NIF 410004000035015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/CJBSG/2026

La cour de justice de Boumerdes lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/26En vue **de l'acquisition de mobiliers de bureaux et mobiliers métalliques au profil de la cour de Boumerdes, et des tribunaux en relevant**, réparti en deux (02) lots à savoir :

- **Lot n° 01 : mobiliers de Bureaux.**
- **Lot n° 02 : mobiliers métalliques.**

Ne peuvent soumissionner à l'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges, que les entreprises inscrites au registre de commerce électronique physique ou morale (fabricant ou importateur ou commerçant grossiste) dont le code d'activité est conforme à la nature des fournitures objet du présent cahier des charges.

Capacité technique : ayant durant les 10 dernières années au moins une prestation de même nature que l'objet de la procédure d'appel d'offres, justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par le maitre d'ouvrage public.

Capacités financières : le soumissionnaire doit avoir réalisé un chiffre d'affaire Moyens des 03 dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égal à 4.000.000,00 DA pour le lot N°01 et 1.000.000,00 DA pour le lot N°02 justifies par les bilans des trois dernière années visés par un comptable agrée ou commissaire au compte et vises par les services d'impôts .

Les entreprises spécialisées dans le domaine intéressé, peuvent retirer le présent cahier des charges sans frais au niveau: **La cour de justice de Boumerdes, 2éme étage Secrétariat général, service des finances et des moyennes généraux, sis Avenue 1er Novembre Boumerdes.**

Constitués du dossier : voir l'article 06 du présent cahier des charges (CCAG), le dossier de soumission est constitué de trois (03) enveloppes fermée et cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise et le ou les lots de la soumission est constitué de:

1- Dossier de Candidature
2- L'offre technique :
3- L'offre financière :

Les trois enveloppes indiquées ci- dessus, comportant le dossier de candidature, **l'offre technique** et l'offre financière, sont insérées dans une enveloppe unique cachetée et anonyme, **ne comportant** que la mention suivante : **« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»**
Ainsi que le service contractant et l'objet de l'appel d'offres.

- La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours**

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au vingt et unième (21ème) jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP, la presse nationale, électronique ou le portail des marches publics de **08h30 a 12h00 mn**. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la date de dépôt des offres à **13h30** au niveau du siège de la cour de Boumerdes – secrétariat général- en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentants.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2026 / ANEP 2616023540**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya de Bordj Bou Arreridj
Direction de la protection civile

Adresse/ cité administrative Douar Essouk BBA –TEL 035 692553
NIF: 099234019000139

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositifs des articles 65 , 82 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026, relatif à : Acquisition du matériel et équipements pour la protection civile **

LOT N°01 : Matériels De Grimpe

LOT N°02 : Compresseur D'air Comprimé

Paru dans le journal : الغد الجزائري et Le jeune Indépendant le 20/05/2026 .

Qu'après évaluation des offres , le marché est attribué provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise NIF	Montant de L'offre corrigé en TTC	Délai de garantie	Délai de livraison	Note finale	Classement
Acquisition du matériel et équipements pour la protection civile LOT N°01 : Matériels De Grimpe	BOURAKBA ADEL 189190105915147	16 329 299.00 DA	25 mois	55 jours	93	Mieux disant
LOT N°02 : Compresseur D'air Comprimé	BOURAKBA ADEL 189190105915147	1 285 200.00 DA	25 mois	55 jours	84.73	Mieux disant

-Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la direction de a protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans un délai de trois (03) jours du premier jour de la publication de cette avis, et leur communiquer ces résultats par écrit.

- les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant , peuvent introduire un recours , auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10)jours à compter de la première publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

- si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Le Jeune Indépendant du 09/07/2026 / ANEP 2616023368

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'éducation de la wilaya de Tipasa

NIF : 098442019000923

Avis d'attribution provisoire de marché

Opération : Renouvellement du mobilier scolaire des ecoles primaires a travers la wilaya

En application de l'article l'article 49 du Loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15- 247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; la direction de l'éducation de la wilaya de Tipasa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert

- **N° 0009/2026 Renouvellement du mobilier scolaire des ecoles primaires a travers la wilaya**

Que Le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-après :

N°	Désignation du marché	Fournisseur	Montant proposé(DA)	NIF	Délais de livraison
LOT unique	mobilier scolaire	SARL TAJHIZATE COMPANY	25 431 966,00	002116100131830	15 jours

Le service contractant, la direction de l'éducation de la wilaya de Tipaza, invite les soumissionnaires qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux cités ci-dessus et le BOMOP, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marches de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les mêmes quotidiens et le BOMOP .

Le Jeune Indépendant du 09/07/2026 / ANEP 2616023576

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

Annonce D'annulation D'Attribution provisiore Du projet :
Rénovation du réseau d'assainissement centre ville, Derbe El-Hadjamine, rue C^dt Mokhtar, rue khaled Abdelkader, Rue 26 Novembre.

NIF : 196 2130 1915 0629

En application de l'article 73 du décrét prisidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El-hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementation de marche public et des délégation de service public.

La commune de Tlemcen portant le numéro d'identification fiscale **196 2130 1915 0629** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'ouffre **N° 12/2026** qui a été lancé par les journaux suivant و المساء ، **le jeune indépendant en date du 01/02/2026** . Car il a été attrébué par les méme journaux en date du **18/03/2026** suite au PV d'évaluation du **08/03/2026** , l'annulation D'attribution provisiore :

L'avis défavorable de la commission des marchés publics de la Commune de tlemcen lors de sa séance réunie le 2026/06/15 .

Le Jeune Indépendant du 09/07/2026 / ANEP 2631010611

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Djillali Liabès de Sidi -Bel-Abbés

Vice-Rectorat Chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

NIF : 408020000220031

***AVIS d'infructuosité ***

Conformément aux dispositions de l'article 161 et de l'article 40 alinea 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, l'Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouverts avec exigences de capacités minimales n°04/2026 relatif à la « Réhabilitation de la ferme pédagogique au niveau de l'institut des sciences agronomiques de l'Université de Sidi Bel-Abbès», qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financières, déclare l'infructuosité de l'appel d'offres susvisé et l'annulation de la procedure.

Motif : Insuffisance de crédit (Le montant du soumissionnaire moins disant est supérieur au montant notifié).

- *Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 1, 2, 3, 4 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, sont appelés à se rapprocher du vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, au plus tard trois (03) jours à compter la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux.*
- *Les candidats soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sise au n° 10, rue Doudou Mokhtar-Ben Aknoun (w) d'Alger dans des dix (10) jours à compter la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux.*
- *Si le dixième (10ieme) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.*

Le Jeune Indépendant du 09/07/2026 / ANEP 2631010614

SUISSE - COLOMBIE

Au bout de l'ennui, la Nati élimine aux tirs au but les Colombiens

Il y a cinq ans, à l'Euro 2021, Ruben Vargas quittait la pelouse en larmes après avoir manqué le dernier tir au but du quart de finale Espagne–Suisse. À Vancouver, ce même Vargas s'est avancé une nouvelle fois vers le point de penalty, en cinquième tireur pour la Suisse face à la Colombie, et cette fois sa course a écrit avec bonheur la dernière ligne d'un huitième de finale interminable. Indécis jusqu'à l'écœurement, où la Suisse a fini par faire tomber la Colombie aux tirs au but, après 120 minutes d'une tension.



Ce Suisse–Colombie était annoncé comme le huitième le plus ouvert. Les observateurs ne s'y sont pas trompés. Deux heures après le virevoltant Égypte–Argentine (2-3), on se demandait comment les 22 acteurs allaient pouvoir faire mieux sur la pelouse du BC Place de Vancouver. Ils n'ont pas forcément fait plus spectaculaire, mais ils ont offert autre chose : un bras de fer nerveux, des calculs, deux équipes qui se jaugent.

Les premières étincelles viennent des Colombiens. Gustavo Puerta décoche une frappe lourde depuis les abords de la surface (21e). Le ballon fuse vers la droite du but, mais Gregor Kobel se déploie et sort un arrêt superbe. La réponse helvète ne tarde pas. Fabian Rieder, le plus inspiré des milieux suisses, slalome dans la surface et envoie une frappe tendue (30e). Vargas (le Colombien….) se couche bien à son tour. Le match est une partie avec des occasions, mais pas de but. Au retour des vestiaires, Rieder frôle l'ouverture du score sur coup franc, son tir léché venant mourir à quelques centimètres du poteau gauche (53e). Dan Ndoye, le joueur le plus remuant côté suisse, fait vivre un supplice à la défense colombienne. Il obtient ce qui ressemble à un penalty après un contact dans la surface, mais l'arbitre salvadorien Ivan Barton, estime la charge est trop légère pour être sanctionnée.

Les 3 gros paradoxes de cette Espagne étonnante

UNE ÉQUIPE plus défensive qu'attendue, des joueurs que personne n'espérait à ce niveau qui portent l'équipe, et un Luis de la Fuente très contesté ; cette Espagne est très différente de celle de l'Euro 2024. Mais ça fonctionne plutôt bien !

L'Espagne sera bien de la partie en quarts de finale de cette Coupe du Monde 2026. Les troupes de Luis de la Fuente défieront la Belgique vendredi pour une place en demies, où elles retrouveraient le vainqueur du choc entre le Maroc et la France. Après un début un peu poussif, avec ce nul face au Cap-Vert (0-0) pour son entrée en lice, la sélection espagnole a plutôt bien dominé le Portugal, qui était lui aussi présenté comme un candidat au titre avant le début de ce Mondial. Si la présence de la Roja à ce stade de la compétition n'est évidemment pas une surprise, cette équipe est clairement en train de déconcerter ses fans et les observateurs.

Pendant l'Euro 2024, la sélection ibérique avait effectivement marqué les esprits grâce à sa fougue et sa capacité à déstabiliser les défenses, en bonne partie grâce à ce duo Nico Williams - Lamine Yamal sur les ailes. Cet été en terres américaines, c'est une Roja bien différente que l'on voit. Peut-être moins impressionnante et moins clinquante avec le ballon, elle construit son succès en se basant sur une défense extrêmement solide. En cinq rencontres, les Ibères n'ont toujours pas encaissé de but, et les prestations de la charnière Cubarsi-Laporte sont, n'ayons pas peur des mots, bluffantes, surtout dans le cas du jeune Barcelonais. Les deux sont aussi bien aidés par les latéraux, Cucurella et Porro, qui sécurisent bien leur couloir.

UNE ARRIÈRE-GARDE SURPRENANTE

Une solidité défensive qui surprend, puisqu'avant le tournoi, le secteur défensif était considéré comme le principal point faible de l'équipe. Beaucoup redoutaient notamment de voir l'Espagne prendre l'eau sur des transitions rapides adverses, mais pour l'instant, la Roja tient bien. Elle n'a d'ailleurs concédé que 1,44 expected goals, de très loin la meilleure équipe du tournoi dans ce volet statistique. Que ce soit dans la surface, ou même lorsqu'il faut s'en éloigner, le duo Cubarsi-Laporte remporte ses duels et neutralise les offensives adverses avec une énorme sérénité. Deux profils assez complémentaires qui, en plus de ça, sont tous les deux très à l'aise avec le ballon et sont donc aussi précieux à la relance, au point où ils montent souvent dans la moitié de terrain adverse pour participer à la construction des actions.

Une assise défensive qui n'avait pas l'habitude de caractériser l'Espagne, qui a d'ailleurs souvent souffert de l'absence de joueurs de qualité à ce poste outre quelques générations dorées, et qui semble être sa force cet été en terres américaines. Il est vrai que pour l'instant, nos voisins ont surtout affronté des équipes assez prudentes et attentistes, mais ce fut aussi le cas pour d'autres grosses nations qui elles ont bien encaissé des buts, à l'image de l'Argentine face au Cap-Vert. Un secteur défensif qui a d'ailleurs battu un record d'invincibilité en Coupe du Monde, preuve que cette performance de l'arrière-garde ibérique n'est pas à relativiser ni à minimiser. Il faut aussi signaler que dans les cages, Unai Simon répond présent lorsqu'il est sollicité, alors que lui aussi était au cœur des débats, lui qui sort d'une saison moyenne en club et qui a vu l'opinion publique réclamer Joan Garcia ou David Raya titulaires à sa place.

DES JOUEURS QUI N'ÉTAIENT PAS ATTENDUS

Autre point à mettre en avant : les joueurs vedettes de l'Espagne ne sont pas forcément au niveau, et ce sont des éléments qui n'étaient pas forcément attendus dans le onze titulaire qui cartonnent. Lamine Yamal a du mal à faire des différences, Pedri est capable du meilleur comme du pire, Rodri a été excellent contre le Portugal mais avait eu du mal avant… Ce sont en bonne partie des joueurs dont la simple présence dans la liste a parfois été remise en question qui sont en train de porter l'équipe. C'est le cas d'Alex Baena, un peu moins en vue face aux Lusitaniens, mais qui a très bien remplacé Nico Williams dans le onze, dans un registre différent. Il avait par exemple inscrit le but de la victoire contre l'Uruguay, dans un match ô combien décisif. Beaucoup estimaient qu'après sa saison médiocre à l'Atlético, il n'avait pas sa place au Mondial. Pedro Porro ne partait pas comme titulaire et se révèle déjà indispensable, que ce soit dans les tâches défensives ou offensives. La présence de Mikel Merino, buteur contre le Portugal, avait aussi été contestée par beaucoup, lui qui sortait d'une deuxième partie de saison blanche avec les Gunners. Dani Olmo, qui était certes déjà une valeur sûre de la Roja mais qui sort d'une saison un peu moyenne à Barcelone, s'affirme comme la référence dans le dernier tiers adverse, alors que son coéquipier Ferran Torres, lui aussi très critiqué, a délivré la passe décisive à Merino lundi soir.

Enfin, le contexte médiatique parfois pesant autour de Luis de la Fuente de ces derniers mois - et qui a même continué lors des premiers matchs de ce Mondial - est aussi curieux, vu de l'extérieur du moins. S'il a complètement relancé une Espagne qui stagnait, avec un Euro remporté, une Ligue des Nations gagnée et une autre finale de Ligue des Nations, il ne faisait pas, et ne fait pas encore d'ailleurs, l'unanimité. Beaucoup de ses choix avaient été contestés par beaucoup d'observateurs. Dans un pays où une bonne partie des gens sont pro-Real Madrid, l'absence de joueurs merengues dans la liste avait suscité un énorme tollé. Beaucoup l'attendaient, le couteau entre les dents, et se sont lâchés après le nul face au Cap-Vert. Mais l'équipe a fait bloc autour de lui, et il a continué à faire ses choix forts et à croire en son jeu. On sent même une équipe qui est peut-être moins forte offensivement qu'en 2024, mais qui est globalement plus complète, et c'est aussi à mettre au crédit du sélectionneur. Il sait cependant que sortir avant les demies serait un énorme échec, et que tout autre résultat qu'une victoire contre la Belgique vendredi serait synonyme de fiasco.

« CE MATCH ÉTAIT CLAIREMENT TRUQUÉ »

L'Égypte crie au scandale d'arbitrage après la remontada de l'Argentine !

Renversés au terme d'un huitième de finale complètement fou face à l'Argentine (3-2), ce mardi à Atlanta, les Pharaons ont quitté la Coupe du Monde 2026 avec un immense sentiment d'injustice. Après la rencontre, plusieurs membres de la sélection égyptienne ont vivement critiqué les choix arbitrales de François Letexier.



L'aventure de l'Égypte dans cette Coupe du Monde 2026 a pris fin de la pire des façons. Opposés à l'Argentine, championne du monde en titre, les hommes d'Hossam Hassan ont longtemps cru tenir l'exploit. Après l'ouverture du score de Yasser Ibrahim (15e), puis le but du break inscrit par Ziko au retour des vestiaires (67e), les Pharaons menaient face à une Albiceleste en manque d'inspiration (0-2). Mais les partenaires de Lionel Messi ont totalement renversé la rencontre dans les 13 dernières minutes grâce à Cristian Romero, à La Pulga et à Enzo Fernández, auteur du but de la victoire dans le temps additionnel (3-2).

Au-delà de ce scénario cruel, c'est surtout l'arbitrage de François Letexier qui a suscité la colère des Égyptiens. Les Pharaons ont notamment contesté l'annulation du but d'Hassan à la 58e minute de jeu, finalement invalidé à la suite d'une faute d'Attia sur Lisandro Martínez au départ de l'action. Une décision qui aurait pu permettre à l'Égypte de faire le break bien plus tôt. Après le coup de sifflet final, Ziko n'a d'ailleurs pas caché sa frustration.

« Félicitations à l'Argentine pour la Coupe du Monde ! Tournoi truqué ! L'arbitre était injuste. Injuste. Injuste. Il a constamment essayé de nous arrêter et voulait nous faire taire sur le terrain », s'est tout simplement emporté le buteur égyptien en visant directement le corps arbitral. Dans la foulée de sa sortie, le sélectionneur des Pharaons, Hossam Hassan, en a rajouté une couche, déplorant les choix de M. Letexier. « Je vais dire ce que je pense, quelles qu'en soient les conséquences : ce match était clairement truqué, et le monde entier l'a vu. Et je voudrais ajouter une chose : s'ils veulent tant que l'Argentine gagne, pourquoi ont-ils appelé tout le monde à venir participer ? », a-t-il sorti au terme de la rencontre.

« Tout est question de marketing et d'argent. Ils veulent que Messi, champion du monde, reste en course dans le tournoi.

Dans le football beaucoup de choses se jouent en dehors du terrain au gré des intérêts, ce qui s'est passé est injuste. L'Égypte méritait sa qualification, nous avons été supérieurs à l'Argentine. » Toute proche de la qualification, l'Égypte l'a donc très mauvaise et quitte cette 23e édition de la Coupe du Monde avec un sentiment d'injustice pleinement assumée. L'Argentine, elle, miraculée, affrontera le vainqueur de Suisse-Colombie, en quart de finale.

LA CROATIE VEUT PORTER PLAINTE CONTRE LA FIFA !

ÉLIMINÉE par le Portugal dans une rencontre marquée par plusieurs décisions arbitrales très contestées, la fédération croate s'en prend désormais directement à la FIFA et menace de porter l'affaire plus loin pour obtenir des explications.

Les polémiques arbitrales qui secouent cette Coupe du Monde 2026 ne s'arrêtent plus. Quelques heures après les immenses débats provoqués par l'affaire Folarin Balogun, un nouveau dossier explosif vient fragiliser un peu plus la FIFA. Cette fois, c'est la Croatie qui monte au créneau après son élimination face au Portugal en 16e de finale. Battus au terme d'une rencontre extrêmement tendue, les Vatreni estiment avoir été privés d'une qualification à la suite de plusieurs décisions arbitrales qu'ils jugent incompréhensibles. Le but de Joško Gvardiol, finalement annulé après l'intervention de la technologie du ballon connecté, concentre désormais toute la colère de la Fédération croate.

Le scénario de cette rencontre continue d'alimenter les discussions dans toute l'Europe. La FIFA a expliqué que le capteur intégré au ballon avait détecté un contact avec les cheveux d'Igor Matanović, ce qui a conduit à signaler une position de hors-jeu et à invalider l'égalisation croate. Une justification loin de convaincre Zagreb. Déjà critiquée après les nombreuses controverses arbitrales qui jalonnent cette Coupe du monde, l'instance mondiale se retrouve une nouvelle fois sous le feu des critiques. Cette fois, la contestation dépasse les simples déclarations d'après-match puisque la Fédération croate a officiellement saisi la FIFA afin d'obtenir des explications détaillées et envisage d'aller encore plus loin.

Dans son courrier adressé à Gianni Infantino, la Fédération croate ne remet pas uniquement en cause certaines décisions de l'arbitre norvégien Espen Eskas. Elle attaque surtout la manière dont elles ont été prises. Le porte-parole Tomislav Pacak a détaillé la position officielle de la HNS en des termes particulièrement fermes. « La Fédération croate de football a adressé une lettre au président de la FIFA, Gianni Infantino, dans laquelle nous exprimons notre profonde déception et notre désaccord concernant le match contre le Portugal, non pas à cause des décisions arbitrales en tant que telles, car elles peuvent être discutées après chaque match, mais à cause du processus lui-même qui a conduit à ces décisions. Tout d'abord, nous estimons que le protocole VAR a été appliqué de manière totalement erronée lors du penalty accordé au Portugal et que l'arbitre n'aurait pas dû être sollicité pour visionner la vidéo. Plus important encore, sur l'égalisation de Gvardiol, au mépris des règles et de l'esprit du football, Pašalić a été signalé hors-jeu pour une intervention inexistante de Matanović, le capteur ayant indiqué le contraire ».

La HNS ne compte pas s'arrêter à une simple protestation et réclame désormais une réponse officielle de la FIFA sur l'ensemble de la procédure. La fédération estime que cette utilisation de la technologie crée un précédent dangereux pour le football mondial et ouvre la porte à une contestation beaucoup plus large des décisions arbitrales. Tomislav Pacak a poursuivi sans adoucir son propos. « Nous estimons qu'il s'agit d'un abus de technologie, que nous saluons dans le football, mais nous pensons que cette application n'est bénéfique ni à la FIFA, ni aux équipes, ni aux supporters.

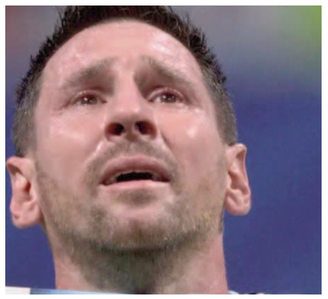
Pourquoi Lionel Messi et les Argentins pleurent-ils autant ?

L'ARGENTINE est qualifiée pour les quarts de finale de cette Coupe du Monde 2026. Et après cette victoire presque miraculeuse contre l'Égypte, Lionel Messi a pleuré. Tout comme son coach Lionel Scaloni, alors que d'autres joueurs étaient aussi au bord des larmes.

Ce fut dur, mais l'Argentine est en quarts. Menée 2-0 à dix minutes de la fin du temps réglementaire, l'Albiceleste a réussi à signer une remontada presque historique, terminant par s'imposer 3-2 face à des Égyptiens qui n'auront pas démérité. Portée par un grand Lionel Messi et un Cristian Romero impérial dans sa surface et dans celle de l'adversaire, la championne du monde en titre a évité la catastrophe et défiera le vainqueur du duel entre la Suisse et la Colombie en quarts.

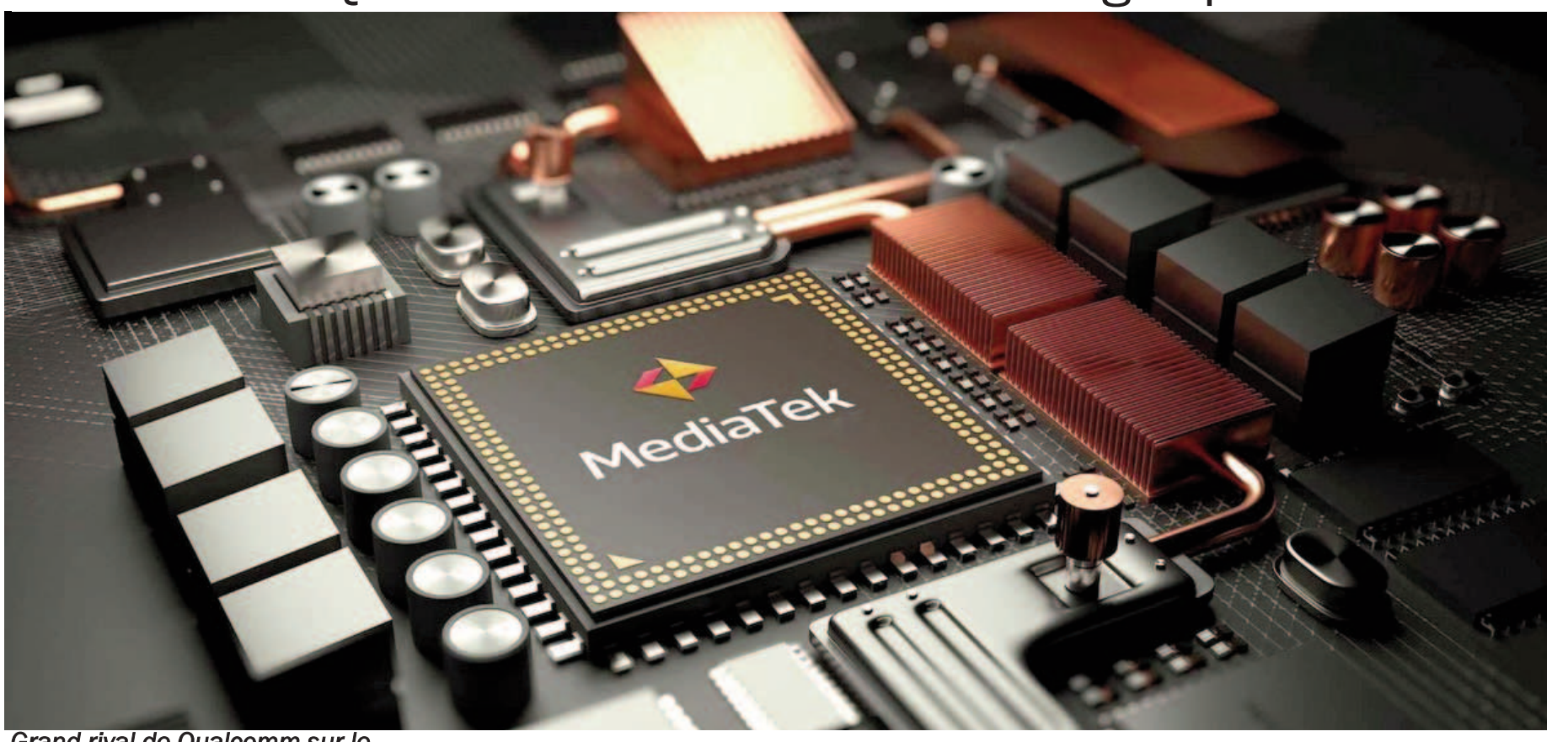
Et après le match, une image forte a circulé. Celle de Lionel Messi, en larmes, au coup de sifflet final. Presque inconsolable, et rapidement réconforté par ses coéquipiers. Ce n'est pas tout puisque le sélectionneur Lionel Scaloni a également pleuré, au point de ne même pas pouvoir répondre aux questions des journalistes. Enzo Fernandez semblait lui aussi très ému, même s'il n'a pas été jusqu'aux larmes.

Des scènes qui interpellent, surtout que dans le cas de Messi, ce n'est pas la première fois. Lors du match face à l'Algérie, il avait aussi versé quelques sanglots. « J'ai passé des moments difficiles », avait-il confié, alors que les médias argentins ont révélé des problèmes de santé sérieux pour le numéro 10 de l'Albiceleste. Ce soir, ces émotions et les pensées pour son père, dont il est très proche, sont encore sûrement revenues à la surface. En plus du soulagement évident d'avoir évité la catastrophe, et de ne pas avoir déçu des millions et des millions d'Argentins. Si le football est un sport mondial, il n'y a probablement aucun peuple qui le vit avec le niveau d'intensité des Argentins, et les joueurs de la sélection en sont conscients. Ils assument la responsabilité de porter les couleurs de leur pays, et jouent assurément avec un niveau de pression supplémentaire par rapport aux autres équipes nationales. Lionel Scaloni, remis de ses émotions, a expliqué avoir été très touché par la réaction de ses joueurs, en conférence de presse. « Je me mets toujours dans cet été, parfois les larmes sortent, c'était le cas aujourd'hui. Dans le vestiaire, on m'appelle la pleureuse. Mais ce qu'on a senti ce soir c'était incroyable. Dans le vestiaire, j'ai surtout parlé de l'avenir, des joueurs remplaçants qui voient Leo jouer et ne peuvent pas croire ce qu'ils voient. C'est merveilleux. Leo pouvait en rester là, avec ce penalty raté, à 0-2, mais il a continué d'insister,



de demander le ballon… J'en ai la chair de poule. Pas que lui, ses coéquipiers aussi. Ce fut un match incroyable, qui te marque », a expliqué le sélectionneur. Des larmes de joie qui, on l'espère pour l'Albiceleste, ne se transformeront pas en larmes de tristesse en quarts…

Dimensity 9500 : MediaTek pourrait coiffer au poteau Qualcomm avec ce nouveau flagship



Grand rival de Qualcomm sur le terrain des SoC destinés aux smartphones, le taïwanais MediaTek serait en capacité de dévoiler son nouveau flagship, le Dimensity 9500, quelques heures avant son concurrent. Comme pour le narguer ?

Qui de Qualcomm ou MediaTek dégainera le premier sa nouvelle génération de SoC haut de gamme pour smartphones ? Si l'on en croit de nouvelles informations en provenance du leaker bien connu (et relativement fiable) Digital Chat Station, le taïwanais MediaTek pourrait cette année coiffer au poteau son rival américain. Du moins à quelques heures près.

Coup d'envoi le 23 septembre pour le Dimensity 9500 ?

On apprend en effet que le Dimensity 9500, avec lequel MediaTek devrait être en mesure de rivaliser face au futur Snapdragon 8 Elite Gen 2, serait présenté en grande pompe, un certain 22 septembre 2025…
soit 24 heures seulement avant le coup d'envoi du Snapdragon Summit, le 23 septembre, qui permettra cette fois à Qualcomm de présenter sa puce premium.
Si l'on s'attend à une diffusion plus large du Snapdragon 8 Elite Gen 2 sur les smartphones haut de gamme 2025 / 2026, le Dimensity 9500 devrait lui aussi motoriser une quantité importante de flagships (chinois notamment) au cours des prochains mois. En s'y prenant tôt, voire en annonçant son SoC légèrement avant celui de son principal concurrent, MediaTek s'assurerait une belle place sous les projecteurs, continuant au passage à renforcer son assise
et sa crédibilité face à Qualcomm.

Configuration CPU remaniée, fréquences modérées ?

Basée sur le procédé de gravure N3P (3 nm) de TSMC, le Dimensity 9500 adopterait une répartition 2+6 pour ses différents coeurs CPU (en lieu et place de la configuration 1+3+4 employée par le passé sur les Dimensity 9400 et 9400+, rappelle WCCFTech). Cette nouvelle puce s'en tiendrait par ailleurs à une fréquence de 4,00 GHz pour ses coeurs CPU hautes performances (contre potentiellement 4,74 GHz pour les coeurs hautes performances du Snapdragon 8 Elite Gen 2) et se contenterait d'un design CPU / GPU non modifié par rapport à celui proposé par défaut par le britannique ARM.
Le Dimensity 9500 conserverait enfin 12 coeurs Mali-G1 Ultra sur le plan GPU et parviendrait, avec sa configuration CPU, à développer 20% de performances supplémentaires en calcul multi-threadé.
On ignore par contre où en sont les performances single-core, mais il n'est pas déraisonnable de s'attendre là aussi à une montée en gamme… potentiellement plus modeste.

Un iPhone tout en verre ? Apple veut breveter l'idée



UN NOUVEAU brevet d'Apple nous montre que la firme à la pomme croquée continue de travailler sur le vieux rêve d'un iPhone qui serait tout en verre !
L'an prochain, Apple va fêter les 20 ans de l'iPhone. L'occasion de changer profondément le design de ce smartphone iconique, qui pourrait, selon des informations de Mark Gurman, se rapprocher du fameux rêve de Jony Ive, dont l'objectif final était de le transformer en une « plaque de verre ». Un rêve qui se matérialise un peu plus quand on voit le nouveau brevet déposé par Apple.

Le rêve de l'iPhone en verre existe toujours

C'est un nouveau brevet très intéressant qu'a récemment repéré le média anglophone 9to5mac. Ce dernier a en effet déterré un brevet d'Apple présentant ce à quoi pourrait ressembler un iPhone qui serait exclusivement en verre.
Il serait ainsi composé de deux éléments de verres emboîtés l'un dans l'autre, pour créer un boîtier. Il s'agirait ainsi d'un appareil doté de six faces en verre, avec chacune d'elle (les bords compris) dotée d'une capacité d'affichage, mais aussi de détection tactile.

Un design qui pourrait arriver pour d'autres produits

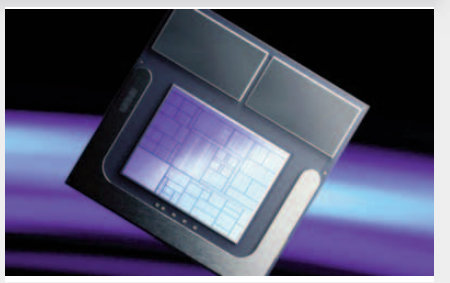
Si cet iPhone venait à voir le jour, il changerait aussi totalement un certain nombre de choses pourtant habituelles. Est-ce qu'un tel modèle pourrait ainsi supporter un port USB-C ? Et si ça n'est pas le cas, un iPhone tout en verre n'obligerait-il pas à offrir une recharge de batterie qui se fasse exclusivement par induction ? En tout cas, il est à noter qu'Apple s'intéresse à la création d'un boîtier en verre en général pour les appareils électroniques, et ne semble pas nécessairement cantonner ce dernier aux iPhone.
Le smartphone de la firme pourrait ainsi être le premier à bénéficier d'une technologie de ce genre, qu'on peut imaginer ensuite être déclinée à d'autres produits comme les tablettes iPad (voire
à d'autres encore ?).

Processeurs Nova Lake pour portables : les premières fuites de la future bombe d'Intel

À CÔTÉ des versions pour ordinateurs de bureau, l'architecture Nova Lake promet des processeurs pour laptops redoutablement puissants : plusieurs variantes sont l'objet d'une fuite.
Plus encore qu'à la sortie des Meteor Lake et Lunar Lake, Intel joue gros avec le lancement prochain des processeurs Nova Lake. Il faut dire que la situation du groupe ne s'est pas franchement améliorée au point que le Président des États-Unis semble vouloir la tête de son P.-D.G., Lip-Bu Tan.

Nova Lake doit imposer la gravure Intel 14A

Avant la fin de l'année civile 2025, Intel devrait lancer la gamme de processeurs Panther Lake qui introduira le



nœud de gravure 18A. Pourtant, aussi importante que cette génération puisse être, tous les yeux sont tournés vers la suite. C'est effectivement après Panther Lake, avec l'architecture Nova Lake qu'Intel joue en quelque sorte sa survie… enfin, si tant est que les plans du groupe ne changent pas une nouvelle fois d'ici là. Avec Nova Lake, Intel doit introduire le nœud de gravure 14A, celui qu'elle estime être sa dernière chance d'attirer des clients importants et maintenir son activité de fonderie.
Nova Lake devrait être une architecture commune aux processeurs dits desktop (à destination des ordinateurs de bureau) et à ceux conçus pour les ordinateurs portables.
Plusieurs fuites ont déjà été l'occasion des premiers et, aujourd'hui, on se penche plutôt sur les seconds dont plusieurs variantes sont prévues depuis les Nova Lake AX jusqu'aux U en passant par les HX et H.

Jusqu'à 28 cœurs CPU et 8 cœurs GPU sur portables

En revanche, du côté des variantes HX, H et U, les choses se précisent grâce aux indiscrétions d'un informateur bien connu, Jaykihn, qui souligne que la variante la plus puissante pourrait compter jusqu'à 28 cœurs CPU.
Il s'agit dans ce cas d'une puce Nova Lake HX qui reposerait sur un découpage en 8 cœurs performants, 16 cœurs efficients et 4 cœurs basse consommation. Nos confrères de VideoCardz évoquent une puce qui serait alors dotées de 28 threads, mais ce serait sans prendre en compte le retour de la technologie Hyper Threading. Si cela se confirme, on serait plutôt à 32 threads.
Les Nova Lake HX devraient en revanche compter sur une solution graphique plus modeste avec simplement 4 cœurs Xe3, ce qui reste loin de l'hypothétique Nova Lake AX (48 Xe3 cores), mais est aussi en retrait par rapport aux Nova Lake H qui en compteraient 12. Ces derniers seraient cependant prévus pour ne pas être associés à une carte graphique dédiée.

HP lance WXP : une approche innovante de la gestion IT en entreprise



Fort d'innovation depuis sa création, HP a franchi une nouvelle étape le 2 juin dernier en lançant Workforce Experience Platform, ou WXP. Cette solution innovante vise à transformer profondément les services informatiques des entreprises, dans un contexte où le travail hybride devient une norme, mais aussi une difficulté complexe à gérer. Loin d'être un simple outil de supervision, WXP s'impose comme une plateforme intégrée, proactive et centrée sur l'humain, couvrant l'ensemble du parc informatique, du poste de travail individuel aux équipements collectifs. Voici tout ce qu'il faut savoir.

On doit tous composer avec l'intelligence artificielle : ici, HP a fait le choix de s'en servir pour l'analyse prédictive : Workforce Experience Platform permet non seulement de suivre l'état des appareils et de réduire les dysfonctionnements, mais aussi d'optimiser la sécurité, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'accroître la productivité des collaborateurs. « Aujourd'hui, les employés d'une entreprise utilisent de nombreux outils sans cohérence globale », explique Vincent Thura, Chef de produit Services chez HP. « Avec WXP, nous recentralisons tous les services dans un seul environnement intégré. »

WXP, une solution qui permet d'anticiper les problèmes informatiques

De nos jours, les environnements IT n'ont jamais été aussi complexe. « Le monde est hybride, fragmenté. Notre mission est d'aider les DSI à orchestrer cet écosystème, quel qu'il soit », explique Vincent Thura. Grâce à des algorithmes performants et la collecte de données via des agents intelligents, WXP peut repérer des signes précurseurs d'incidents – comme une batterie en fin de vie, un logiciel obsolète ou des crashs récurrents – et intervenir sans attendre qu'un utilisateur lève la main. Cette capacité à traiter les problèmes en amont décharge les équipes IT, souvent sursollicitées lorsque les employés tardent à signaler les dysfonctionnements.

« En croisant toutes ces sources, on permet aux administrateurs d'anticiper les problèmes, plutôt que d'y réagir a posteriori. Cette démarche change profondément la perception des employées sur un service IT. Ils se disent : "Tiens, mon service IT est capable d'identifier un problème et de venir m'aider, avant même que je ne l'ai signalé." » Résultat : un système plus fluide, une productivité renforcée et une meilleure perception du service informatique en interne.

Une solution tournée vers l'efficience et la durabilité

WXP a d'ailleurs d'autres atouts dans sa manche. Par exemple, la solution de HP facilite le suivi énergétique des équipements et favorise l'usage de matériel reconditionné. Elle fonctionne aussi en synergie avec d'autres services HP, tels que MDS (Managed Device Services) ou MPS (Managed Print Services), pour offrir une expérience cohérente et personnalisée.

Bien que sa fonction soit complexe - celle d'unifier toutes les solutions d'un environnement IP, même quand elles viennent d'autres marques que HP - le déploiement de WXP reste finalement très simple et repose sur un accompagnemen

t sur mesure : HP intervient à toutes les étapes, de la mise en œuvre technique à la gestion du changement. « Notre approche repose avant tout sur l'écoute du client. Chaque projet démarre par une compréhension claire de sa situation : où en est-il, quelles sont ses priorités, quels sont ses freins, ses inquiétudes ? Il ne s'agit pas simplement de démontrer les qualités techniques d'un produit, mais d'apporter une réponse concrète à des problématiques réelles, » détaille Vincent.

Sécurité, conformité et évolutivité

WXP accorde également une importance capitale à la sécurité. Toutes les données sont hébergées en Europe, via AWS en Allemagne, garantissant leur conformité avec les standards réglementaires en vigueur. Déjà doté d'une feuille de route jusqu'en 2026, HP prévoit d'élargir les capacités de WXP à de nouveaux périphériques utilisés au quotidien, comme les stations d'accueil ou les écrans. « Nous continuons d'enrichir la plateforme via des acquisitions stratégiques de technologies et brevets pertinents. Par exemple, nous réintégrons une solution de cybersécurité innovante qui permet, même sur des PC éteints ou déconnectés d'Internet, de localiser, bloquer ou effacer des appareils à distance — une fonctionnalité unique sous Windows. »

L'ensemble est déjà disponible en français et les entreprises qui souhaitent tester WXP sont accompagnées d'un interlocuteur HP.

Workforce Experience Platform représente bien plus qu'un simple outil de gestion : c'est une vision renouvelée et centrée sur l'utilisateur, permettant aux entreprises de tester la solution avant d'envisager un déploiement complet. Une nouvelle ère pour les services IT, proactive, intégrée et résolument tournée vers l'avenir.

Adobe déploie deux agents d'IA pour transformer le support client et l'analyse marketing

ADOBE renforce son offre d'intelligence artificielle avec le lancement de deux agents : Product Support Agent et Data Insight Agent. Ils sont conçus pour automatiser le support technique et simplifier l'analyse marketing. Adobe a annoncé le lancement de « Product Support Agent », un agent d'intelligence artificielle destiné à améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes marketing et expérience client (CX). Basé sur la technologie Adobe Experience Platform Agent Orchestrator, cet outil permet d'automatiser les tâches répétitives liées au dépannage et de gérer des cas complexes.Il vise ainsi à libérer les équipes des opérations courantes pour leur permettre de se concentrer sur des activités plus stratégiques.

Adobe Photoshop intègre son premier agent IA

Un agent capable de résoudre les problèmes en temps réel

Product Support Agent peut intervenir en temps réel pour résoudre un large éventail d'incidents, notamment des erreurs système, des dysfonctionnements de flux de travail ou encore des problèmes de configuration. Il fournit des recommandations issues de la documentation officielle afin de permettre aux utilisateurs de résoudre eux-mêmes leurs difficultés sans passer par une assistance humaine. L'agent collecte également les informations de session, les journaux et les métadonnées nécessaires pour créer des demandes d'assistance contextualisées. Il permet en outre de suivre l'évolution de ces demandes en temps réel, sans devoir se connecter à un portail spécifique.



Record du nombre de passagers d'un vol d'avion



Le plus grand nombre de passagers embarqués dans un même vol a été enregistré en 1991 lors de opération Salomon d'évacuation des juifs éthiopiens d'Addis-Abeba à Jérusalem. Un Boeing 747 a embarqué 1222 passagers (1087 enregistrés plus les bébés) soit environ 3 fois sa capacité habituelle ! Visiblement, personne n'avait attaché sa ceinture à l'époque !

Aux USA, Les distributeurs automatiques tuent 4 fois plus de personnes que les requins chaque année !



Entre 1978 et 1995, il y avait 37 décès causés par les distributeurs automatiques aux USA pour une moyenne de 2,18 décès par an. Au cours de la dernière décennie, il y avait un total de six décès enregistrés. Tandis que la moyenne de décès causés par les requins est de 0,6 par ans.
Aussi absurde que cela puisse paraître, mais c'est la vérité. En effet, selon ces statistiques les distributeurs automatiques sont 4 fois plus mortels que les requins aux États-Unis.

Notre cerveau peut stocker 10 fois plus d'informations que nous le pensions !



Le cerveau humain est souvent comparé à un ordinateur en termes de mémoire. Lorsque les informaticiens parlent de mémoire, ils se réfèrent à la RAM (mémoire vive) et au stockage du disque dur. Lorsqu'on se réfère au cerveau humain, les neuroscientifiques parlent de mémoire à court terme, qui est comme la RAM et la mémoire à long terme, qui est semblable à un disque dur. Selon les estimations précédentes notre cerveau peut contenir entre 1 et 2500 téraoctets (un téraoctet est égal à 1000 gigaoctets). Mais une nouvelle étude de Salk Institute for Biological Studies en Californie a montré que ces estimations semblent être d'une grandeur trop faible par rapport à la capacité de notre cerveau.
En créant une reconstruction de calcul d'un segment du tissu de l'hippocampe (partie du cerveau qui présente le centre de la mémoire), une équipe dirigée par Terry Sejnowski de Salk Institute a constaté que la taille entre deux synapses (zones qui permettent le passage de l'information entre deux neurones ou un neurone et une autre cellule) n'excédais pas les 8% ce qui leur a permis de calculer la capacité potentielle de notre cerveau.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

La plus ancienne peinture pariétale au monde découverte en Indonésie

Des mains qui montrent le chemin: des chercheurs ont découvert en Indonésie le plus ancien exemple d'art pariétal au monde, vieux de 67.800 ans, nouvelle piste de réflexion sur les routes de migration de l'homme moderne.



Ces trésors archéologiques se trouvent sur l'île de Célèbes (en français), dénommée Sulawesi en indonésien. Cette grande île en forme de K, territoire de l'archipel indonésien situé entre Brunei et les Moluques, au nord de l'Australie, est bien connue pour sa richesse pariétale.

Les plus anciennes peintures de l'humanité

"On travaille en Indonésie depuis longtemps. En 2014, on avait daté des peintures d'au moins 40.000 ans. Puis d'autres de 45.000 ans. Et puis l'année dernière, on en avait daté de 52 à 53.000 ans, qui étaient donc les plus anciennes du monde avant notre nouvelle découverte", retrace auprès de l'AFP l'archéologue canadien Maxime Aubert, de la Griffith University de Brisbane en Australie et co-auteur de l'étude publiée mercredi dans Nature.
Ces dernières années, les travaux de Maxime Aubert et de ses collègues des universités australiennes et de l'agence nationale de recherche et d'innovation indonésienne (BRIN) ont bouleversé notre connaissance des origines de l'art pariétal.
Longtemps pensées comme seulement européennes, et notamment liées aux découvertes des grottes de
Lascaux (23.000 ans avant notre ère), puis de la grotte Chauvet (36.000 ans), les origines de l'art pariétal ont basculé vers l'Asie et pris dans le même temps un coup de vieux, plus proche de la datation estimée de la sortie d'Afrique de l'Homo Sapiens, l'homme moderne, 70.000 ans avant notre ère.Depuis, l'équipe continue ses recherches et remonte le fil du temps, des arts, et des migrations de l'homme moderne.
"Là, on a décidé d'aller dans des grottes de l'île de Muna, au sud-est de Sulawesi, sur les conseils d'Adhi Agus Oktaviana, premier auteur de l'étude", explique Maxime Aubert.

Des mains au pochoir

Ils y ont découvert "des mains en négatif, faites au pochoir, probablement à l'ocre rouge, avec sur l'une d'elle, des doigts retouchés pour devenir pointus, comme des griffes, un style de peinture qu'on voit uniquement à Sulawesi", souligne-il.
Pour les dater, l'équipe de chercheurs internationaux a eu recours à la datation uranium-thorium. Celle-ci consiste à prélever des carottes de 5 mm de diamètre au sein des "cave popcorn" (popcorns des cavernes), des amas de calcite qui se forment couche après couche sur les parois des grottes et donc sur les peintures.
Dans ces popcorns, se trouve de l'uranium, à différent état de précipitation selon les couches, puis du thorium, élément plus stable. Or, "on connaît très précisément le rythme de précipitation de l'uranium", souligne Maxime Aubert. "Cela donne un âge minimum quand la couche est au-dessus de la peinture, et un âge maximum quand elles sont formées en dessous".
Dans le cas présent, les mains se sont révélées vieilles d'au moins 67.800 ans, soit 15.000 ans de plus que la précédente marque de référence.Les chercheurs ont également pu établir par là-même occasion que les grottes de Muna avaient été utilisées pour des oeuvres pariétales à plusieurs périodes et pendant longtemps, "certaines peintures étant recouvertes par d'autres peintures réalisées 35.000 ans après".

Vers l'Australie

Cette découverte offre également matière à réflexion quant aux premières migrations humaines vers Australie. Jusqu'à présent, deux routes sont en balance pour expliquer le passage d'Homo Sapiens de l'Asie à l'Australie.
Par la route du Nord, "les gens arrivant d'Asie marchaient jusqu'à Bornéo et rejoignaient ensuite en bateau l'Indonésie avant d'aller d'île en île jusqu'en Papouasie.
Ils pouvaient ensuite rejoindre l'Australie à pied, puisqu'à cette époque-là les niveaux marins étaient plus bas et la Papouasie et l'Australie ne formaient qu'un seul continent, Sahul", relate Maxime Aubert.
La route du Sud, elle, fait passer les migrations depuis l'Asie par Sumatra, Java, puis Bali. Avant de mettre le cap sur le Timor et l'Australie par bateau. "Avec ces peintures, on a la première preuve que l'homme moderne était là sur ces îles indonésiennes, à ce moment-là. Ca renforce l'idée que les gens sont arrivés en Australie par la Papouasie, il y a peut-être à peu près 65 000 ans", avance le chercheur, sans pour autant exclure que d'autres populations aient pu arriver dans le même temps par l'autre route.

Brésil : « Nous avons eu chaud »... Le moteur de leur avion prend feu juste avant le décollage

FRAYEUR • Un avion a dû interrompre en urgence son décollage à l'aéroport international de Florianópolis (Brésil) dimanche, car l'un de ses moteurs a soudainement pris feu un incident est survenu dimanche à l'aéroport international de Florianópolis, dans le sud du Brésil. Comme le rapporte France 3 Occitanie, un Airbus A320 de la compagnie Latam Airlines a dû interrompre son décollage en urgence car l'un de ses moteurs a pris feu. Plusieurs vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux.
On peut notamment voir qu'une épaisse fumée noire s'échappe d'une aile de l'avion alors que celui-ci s'apprête à décoller. Une autre vidéo, capturée par le président de l'Ordre des avocats du Brésil qui était à bord, montre quant à elle des flammes. « Nous avons eu chaud aujourd'hui. Le moteur a pris feu au moment du décollage, mais Dieu nous a protégés : tout le monde va bien », écrit-il.

Aucun blessé

Le média local La Voz précise que l'Airbus A320 devait relier Florianópolis à Brasilia. Selon la direction de l'aéroport, le vol a été immédiatement suspendu.
La procédure d'urgence a été activée et les pompiers aéroportuaires sont rapidement intervenus pour sécuriser la zone pendant que l'appareil regagnait son aire de stationnement. Aucun blessé n'a été constaté parmi les passagers et les membres d'équipage. Pour l'heure, les causes de l'incendie du moteur n'ont pas encore été communiquées. « La sécurité est une valeur primordiale dans toutes les décisions de Latam, et la compagnie aérienne respecte rigoureusement toutes les règles et réglementations applicables », a déclaré l'entreprise dans un communiqué.

Une nouvelle étude démontre le lien entre le glyphosate et les risques de cancer chez l'Homme



Plusieurs ONG environnementales européennes ont appelé jeudi à interdire le glyphosate après la publication d'une étude d'une ampleur sans précédent qui avère chez des souris un lien entre l'apparition de cancers et l'exposition à cet herbicide.

"Le glyphosate ne répond clairement pas aux exigences de sécurité du droit européen", a déclaré Angeliki Lysimachou, responsable scientifique de l'organisation Pan Europe, dans un communiqué commun avec l'ONG française Générations Futures.

Les ONG réagissent à la publication mardi, dans la revue Environmental Health, d'une étude établissant chez des rats un lien entre l'apparition de cancers, notamment des leucémies, et l'exposition à du glyphosate, soit pur, soit dans des formules commerciales comme le Roundup de Bayer. Cette étude apporte une pièce importante dans le débat autour des effets sur la santé du glyphosate, à nouveau autorisé depuis 2023 dans l'Union européenne (UE). En France, il est interdit à la vente pour un usage domestique, mais autorisé sous condition aux agriculteurs.

Le glyphosate, un débat enraciné en France

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime, via son Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), que le glyphosate est un cancérogène "probable", mais les agences sanitaires européennes jugent que le risque n'est pas "critique", des divergences qui s'expliquent en partie par le choix des études retenues.

Le travail publié mardi, réalisé sous l'égide du chercheur italien Daniele Mandrioli, a pour spécificité d'avoir été mené sur un grand nombre d'animaux - plusieurs centaines - et en choisissant un niveau d'exposition qui correspond à celui jugé sans risque avéré par les autorités européennes.

À ces niveaux, "le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate [...] ont causé une hausse, proportionnée à la dose donnée, des tumeurs malignes et bénignes chez des rats des deux sexes", concluent les chercheurs. Ces résultats ne permettent pas de conclure sur la cancérogénicité chez l'humain, mais les chercheurs estiment qu'ils concordent avec des études épidémiologiques ayant établi une corrélation dans la vie réelle entre l'exposition au glyphosate et l'apparition de cancers.

En France, ce débat s'inscrit dans un contexte où le président Emmanuel Macron, initialement favorable à une interdiction du glyphosate avant d'assouplir sa position, s'est justifié mardi de ce choix, en pointant la difficulté à "trouver [un] substitut".

Le glyphosate reste actuellement très utilisé dans le monde, mais Bayer, exposé à de nombreux litiges coûteux autour de cet herbicide, a publiquement douté de son avenir commercial au printemps.

L'Irlande mise davantage sur les tourbières pour lutter contre le dérèglement climatique



LE RÔLE des sols tourbeux dans la lutte contre le dérèglement climatique est à double tranchant. Pour s'assurer qu'ils capteront toujours plus de carbone, l'Irlande intensifie ses opérations de cartographie pour identifier et protéger ces écosystèmes.

Des chercheurs irlandais ont développé une technologie pour localiser avec une précision inédite les tourbières, une avancée qui pourrait s'avérer cruciale pour protéger et restaurer ces écosystèmes humides représentant un enjeu clé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les tourbières sont des puits de carbone

Au moins 20 % de la surface terrestre de l'Irlande est composée de sol tourbeux, selon Eve Daly, géophysicienne à l'université de Galway, qui a co-dirigé le projet.

"Les sols des tourbières contiennent des quantités de carbone comparables à celles des forêts tropicales", souligne-t-elle.

"Une cartographie plus précise peut permettre de prendre de meilleures décisions en matière de gestion des terres et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre", explique-t-elle à l'AFP.

Lorsque les sols tourbeux sont gorgés d'eau, ils piègent le carbone. Mais lorsque l'eau est retirée, par exemple par drainage, ils émettent du CO2, gaz à effet de serre largement responsable du réchauffement climatique.

La technique de cartographie de l'équipe de chercheurs est fondée sur des mesures de rayonnement gamma effectuées par un capteur radiométrique embarqué à bord d'un avion qui survole l'Irlande à basse altitude depuis une dizaine d'années dans le cadre d'une étude géophysique aérienne financée par l'État.

"Toutes les roches et les différents types de sols émettent un certain niveau de radiation naturelle, ce qui n'est pas le cas de la tourbe, qui est pleine de matière organique", explique Eve Daly, en se tenant debout sur une tourbière dans le comté d'Offaly, dans le centre de l'Irlande.

Cela a permis aux chercheurs d'identifier pour la première fois des "zones de transition" - généralement cachées sous les forêts et les prairies - où le sol passe de la tourbe à une matière minérale.

Selon Eve Daly, la surface des sols irlandais considérés comme "tourbeux" a ainsi augmenté de près de 30 % à la suite de ces travaux de recherche.

Les résultats sont encourageants mais le temps presse

Près de 80 % de l'Irlande a désormais été cartographié, fournissant des informations détaillées sur les limites géographiques de ses tourbières, selon le coresponsable du projet, Dave O'Leary.

"L'Irlande est à l'avant-garde de la recherche sur la cartographie des tourbières", affirme-t-il.

Les tourbières irlandaises se concentrent principalement dans les régions centrales du pays.

L'utilisation des terres, notamment avec l'agriculture et l'assèchement des tourbières, est l'une des principales sources d'émissions de CO2 de l'Irlande. Cela pourrait empêcher le pays d'atteindre l'objectif climatique fixé par l'UE de réduction des émissions de plus de 50 % d'ici à 2030.

Selon un rapport indépendant récent, l'Irlande risque une amende de près de 30 milliards d'euros si elle n'atteint pas cet objectif. Ses auteurs recommandent la restauration - et la réhumidification - de milliers d'hectares de tourbières afin de contribuer à une réduction "massive" des émissions.

La dégradation des tourbières cause environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, souligne aussi Triven Koganti, expert en agroécologie à l'université d'Aarhus au Danemark.

"Une évaluation précise" des limites des tourbières "est nécessaire dans le cadre des initiatives mondiales actuelles visant à restaurer" ces écosystèmes, estime-t-il, jugeant que ces travaux de recherche irlandais "jouent un rôle important dans cette démarche".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Saignement des gencives : Causes, que faire ?

Aussi fréquent soit-il, le saignement des gencives n'est jamais anodin et doit impérativement faire l'objet d'une consultation chez le dentiste. À quoi peut-il être dû ? Comment le traiter ? Faut-il continuer le brossage ? Réponses et conseils

Quel est le terme médical pour un saignement des gencives ?
Le terme médical pour désigner le saignement des gencives est la gingivite. Il s'agit d'une inflammation des gencives, le plus généralement d'origine bactérienne. Lorsque cette inflammation atteint les tissus sous-jacents, l'os qui entoure et soutient les dents, on parle de parodontite. C'est une maladie évolutive, qui en l'absence de traitement aboutit au déchaussement voire à la perte des dents, par destruction de l'os qui les tient.

Gingivite : que faire ?
Gencives gonflées, qui saignent... La gingivite est la maladie parodontale la plus fréquente. Or, elle peut conduire au déchaussement dentaire. Quels sont les traitements ? Les solutions naturelles ? Réponses et conseils avec le Dr Camille Inquimbert, chirurgien-dentiste à Montpellier.

Quelles sont les causes d'un saignement des gencives ?
"Une hygiène bucco-dentaire insuffisante ou inefficace est la première cause de saignement des gencives. Celle-ci favorise la prolifération de bactéries, qui se fixent sur les dents et forment la plaque dentaire, qui se minéralise en tartre. Le volume de ce tartre va rendre le brossage plus difficile au niveau des gencives, et certaines espèces de bactéries agressives (anaérobies) vont se développer dans le sillon présent entre la gencive et les dents. D'autres facteurs de risque favorisent l'inflammation, le saignement des gencives et la perte osseuse : le tabac, la consommation d'alcool, les hormones de grossesse (qui agissent principalement sur les gencives, on parle alors de gingivite gravidique) les malpositions dentaires, les soins mal effectués comme une couronne mal adaptée par exemple", indique le Dr Constance Leger, chirurgien-dentiste.
Pourquoi saigne-t-on des gencives lors du brossage ?
Le saignement lors du brossage est lié à la présence de bactéries sous la gencive qui s'irrite, s'enflamme et se gorge de sang pour lutter contre ces bactéries. Cette réponse immunitaire face aux bactéries est un processus inflammatoire. "Bien que cela puisse paraître surprenant, il est primordial de continuer à se brosser les dents et les gencives malgré le saignement. La gingivite est le premier stade de la parodontite, qui sera elle-même suivie par une résorption de l'os en-dessous et d'un déchaussement des dents irréversible.
Seules les brosses souples permettent de brosser les gencives sans les abîmer
Saigner des gencives n'est jamais normal.
Ce n'est pas une question de sensibilité, il n'y a pas de "gencives sensibles", c'est bien le signe d'un tissu inflammatoire et cela nécessite une consultation chez le dentiste", prévient notre interlocutrice. "Attention, qu'elles soient électriques ou manuelles, seules les brosses souples permettent de brosser les gencives sans les abîmer", rappelle-t-elle.

Traitement : que faire en cas de saignement de gencives ?



Le traitement se fait en quatre étapes :
Le diagnostic : un bilan radio de précision (petites radios en bouche de tous les secteurs) permet de mesurer le niveau osseux, pour voir si le patient a déjà perdu de l'os. Un examen clinique évalue l'état inflammatoire.
Le traitement à la maison : "le dentiste doit proposer à son patient une éducation thérapeutique adaptée, afin de mettre en place une hygiène efficace (brosse adaptée, fil, brossettes, révélateur de plaque…) et corriger les autres facteurs de risques (l'arrêt du tabac est indispensable pour guérir d'une parodontite, l'alimentation doit être normalisée également…)", explique le Dr Constance Leger.
Un détartrage sous-gingival (sous la gencive) chez le dentiste : une fois que le patient a fait ce travail préparatoire, la gencive a suffisamment dégonflé pour supporter les instruments. Ce nettoyage est aussi appelé "curetage", "surfaçage", ou "lithotricie". Il permet d'éliminer le tartre présent sous la gencive, qui continue sans cela à l'irriter. "Si nécessaire, il faudra parfois pour éviter les récidives (re)faire certains soins (par exemple, une couronne trop grande créé un recoin qu'on ne peut pas bien nettoyer en-dessous, ou bien des dents de sagesse un peu recouvertes de gencive ne sont pas complètement atteintes par le brossage…) ou envisager de l'orthodontie (si les chevauchements empêchent un bon nettoyage notamment)", précise le chirurgien-dentiste.
Une phase dite de "maintenance" : il faut maintenir les résultats obtenus, c'est-à-dire une bouche toute propre, et empêcher les bactéries agressives de se redévelopper, sans cela la gingivite (voire la parodontite) récidivera. Le patient doit conserver les bons gestes appris, pour toute sa vie.
Des réévaluations cliniques et radiographiques doivent être effectuées à une fréquence qui dépendra de l'efficacité au quotidien, généralement tous les ans, une fois que l'hygiène est bien en place.

Détartrage dentaire :
Le détartrage consiste en l'élimination de dépôt calcifié de plaque dentaire au-dessus des gencives.

Signes d'Alzheimer : au début, jeune, fin de vie, lesquels ?



SYMPTOMES ALZHEIMER. La maladie d'Alzheimer se développe dans le cerveau 10 à 15 ans avant l'apparition des premiers symptômes. Pertes de mémoire, désorientation... Le point sur les signes d'alerte précoces et tardifs avec le Dr Maï Panchal, directrice scientifique de la Fondation Vaincre Alzheimer.

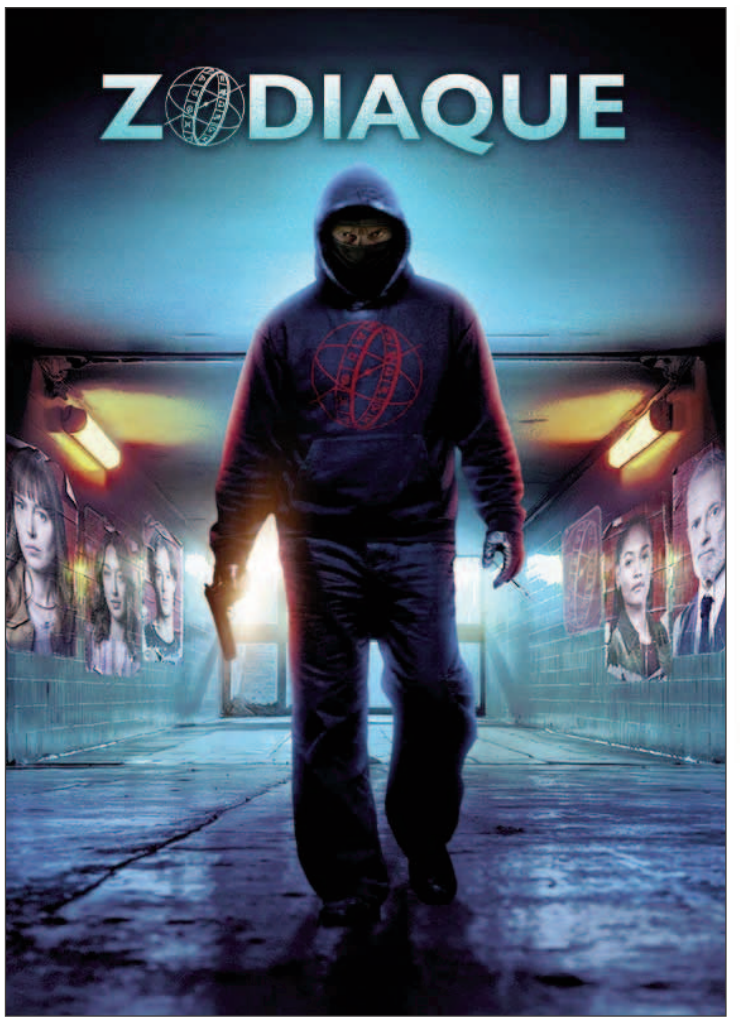
Quels signes d'alerte au début de la maladie d'Alzheimer ?
Le signe d'alerte principal de la maladie d'Alzheimer ce sont les pertes de mémoire. Mais pas n'importe lesquelles : "Ce sont des troubles de la mémoire récente, explique le Dr Maï Panchal, directrice scientifique de la Fondation Vaincre Alzheimer, c'est-à-dire que la personne a vraiment des difficultés à se souvenir des faits récents. Elle est aussi incapable d'acquérir de nouvelles informations." Concrètement, en début de maladie, elle peut savoir qui sont ses enfants et petits-enfants mais elle ne se souviendra pas de ce qu'elle a mangé au repas du midi et si on lui donne l'information, elle reposera la question une demi-heure ou une heure plus tard et ce de façon récurrente. "Les questions répétitives doivent vraiment alerter, quel que soit l'âge parce que ça suggère que la personne n'arrive pas à enregistrer de nouvelles informations." L'entrée dans la maladie peut se faire aussi avec des problèmes de désorientation : "Il s'agit de personnes qui arrivent à compenser sur la mémoire mais qui ne sont pas capables de lire une carte ou de s'orienter dans la rue ou en voiture" précise la chercheuse.

Quels sont les symptômes neurologiques de la maladie d'Alzheimer ?
La maladie d'Alzheimer est une maladie "neuro-évolutive". Elle a d'abord des répercussions neurologiques sur la mémoire et l'orientation dans l'espace puis à un stade plus avancé "la personne peut avoir des troubles du langage, des difficultés à planifier un rendez-vous, des difficultés à accomplir des taches du quotidien comme faire ses courses ou encore faire un nœud de cravate" énumère notre interlocutrice.

Dans la maladie d'Alzheimer, la personne oublie ses oublis.
Les pertes de mémoire
La maladie d'Alzheimer entraîne des troubles de la mémoire qu'il faut distinguer des pertes de mémoires liées au vieillissement cognitif naturel : "On a tous des plaintes cognitives surtout à partir de 50 ans, c'est très commun et ça peut arriver parce qu'on a pensé à autre chose, parce que l'attention a été changée donc on a oublié, par exemple où on a mis ses clés, ce n'est pas grave" Dans la maladie d'Alzheimer, le plus souvent, la personne oublie ses oublis : "La personne qui vient par exemple en consultation avec la liste écrite détaillée de tous ses oublis n'a pas forcément le profil d'un(e) malade d'Alzheimer.

Quels sont les symptômes physiques de la maladie ?
Les symptômes physiques se manifestent plus tard dans la maladie mais ne sont pas directement liés à la maladie d'Alzheimer : "Ce n'est pas comme avec la maladie de Parkinson, explique le Dr Panchal. Il n'y a pas de troubles moteurs et de problèmes physiques directs. Il s'agit plutôt des conséquences de la maladie d'Alzheimer." Concrètement, la personne atteinte d'Alzheimer bouge moins au fil du temps, marche moins ce qui favorise les déséquilibres et les chutes et "c'est ce qu'il faut absolument éviter".


LE JEUNE INDEPENDANT
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
#Ligue1 #Tebboune #Sahara #الجزائر# #Khadra #sellal #usine_renault
#Oran2021 #Opep #Brahimi #dz_tech
#Gourcuff #Satim #Gaz #3G #UsmAlger
#CAN_2017 #dz #Western_Sahara #maghreb
Economie
Culture
Sports
Monde
Regionale
Nationale
#JI
AADL 2 : 30 000 convocations par jour seront envoyées d'ici la fin du mois
Tebboune insiste sur les matériaux locaux
Vers un remaniement du onze de départ des Verts
Les habitations de luxe moins chères en Algérie
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - France 2025 — TF1
Zodiaque

21h00 Culture - France 2024 — France 2
Et ça vous fait rire ?

19h00 Football : Coupe du monde Saison 2026 — M6
France / Maroc

21h00 Série dramatique Etats-Unis 2026 — CANAL+
The Miniature Wife

21h25 Divertissement — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film policier — CINE + FRISSON
France - 2005
Le petit lieutenant

21h05 Dessin animé — 6ter
Canada - Belgique - Etats-Unis 1991
Les aventures de Tintin

21h00 Série policière - Etats-Unis 2024 — CINE + PREMIER
Mister Spade

21h00 Rugby — CANAL+ SPORT
ASM Romagnat / Stade Bordelais

21h00 Drame - 2025 — CINE CINEMA
Les tourmentés

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2013
La grande boucle

21h25 Humour — TMC
France
Anne Roumanoff : L'expérience de la vie

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - Grande-Bretagne 2006)

Flyboys

Alors que l'Europe s'embrase sous les feux de la Première Guerre mondiale, une poignée de jeunes Américains, mus par l'idéalisme et la soif d'aventure, franchissent l'Atlantique pour s'engager dans un conflit qui ne les concerne pas encore. Parmi eux, Blaine Rawlings (James Franco), un ranchero du Texas au caractère bien trempé, fuit un passé douloureux et cherche un sens à sa vie dans le rugissement des moteurs et le frisson des combats aériens.

22h47

Thriller (Islande - Afrique du Sud - Etats-Unis 2022)

Beast

Nate Samuels (Idris Elba), un père veuf encore marqué par le poids de ses choix passés, entreprend un voyage en terre inconnue avec ses deux filles adolescentes, Norah et Meredith. Ce safari, censé être une parenthèse réparatrice, se transforme rapidement en une épreuve bien plus profonde. Si Norah, malgré sa réserve, semble ouverte à la réconciliation, Meredith, en proie à une colère tenace, reproche amèrement à son père d'avoir abandonné sa mère au moment où celle-ci luttaient contre la maladie qui l'emporterait. Les vieilles blessures familiales resurgissent, et la savane, avec ses horizons infinis, devient le théâtre d'un face-à-face bien plus intime que prévu.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:16	12:34	16:26	19:51	21:37
CONSTANTINE	03:24	12:39	16:29	19:54	21:38
ALGER	03:40	12:53	16:43	20:07	21:51
OUARGLA	03:52	12:44	16:24	19:48	21:23
CHLEF	03:46	13:00	16:50	20:14	21:58
MOSTAGANEM	03:53	13:05	16:54	20:18	22:02
ORAN	03:57	13:08	16:57	20:21	22:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8534 – JEUDI 9 JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	34°	24°
Oran	32°	21°
Constantine	37°	19°
Ouargla	42°	27°

BAC

Les candidats fixés dimanche

L'attente touche à sa fin pour les centaines de milliers de candidats au baccalauréat, session 2026, ainsi que pour leurs familles. Après plusieurs semaines d'impatience et d'espoir, le ministère de l'Education nationale a mis fin au suspense en annonçant, hier, que les résultats de cet examen national seront officiellement proclamés le dimanche 12 juillet, à partir de 10 h. Un rendez-vous très attendu qui marquera l'aboutissement d'une année scolaire particulièrement exigeante et ouvrira la voie à l'enseignement supérieur pour les lauréats.



Cette annonce intervient alors que les responsables du secteur de l'éducation nationale ont affiché leur optimisme quant au bon déroulement de cette session. Ils ont souligné que les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions d'organisation, estimant que la session 2026 a été globalement réussie grâce aux moyens mobilisés pour assurer son bon déroulement à travers l'ensemble des centres d'examen.

Selon le ministère, les candidats scolarisés pourront consulter leurs résultats de plusieurs manières. Les listes des admis seront affichées dans les établissements scolaires. Les résultats seront également accessibles sur le site officiel de l'Office national des examens et concours (ONEC), ainsi que via l'espace numérique réservé aux parents d'élèves. Les candidats pourront également obtenir leurs résultats gratuitement par SMS en composant le code *567# auprès des trois opérateurs de téléphonie mobile : Mobilis, Ooredoo et Djezzy.

Les candidats libres, quant à eux, pourront consulter leurs résultats sur le site de l'ONEC ou par le biais du même service gratuit de messagerie SMS. A quelques jours de cette échéance, la tension monte dans les foyers. Parents et candidats retiennent leur souffle dans l'attente de la proclamation officielle, qui viendra récompenser des mois de préparation et d'efforts. Comme chaque année, la publication des résultats du baccalauréat constitue un moment fort de la vie scolaire nationale, suscitant une vive émotion dans les familles et marquant une étape déterminante dans le parcours des futurs étudiants.

Cette proclamation donnera également le coup d'envoi des démarches d'inscription universitaire des nouveaux bacheliers. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avait annoncé précédemment que les opérations de préinscription et d'orientation universitaire débuteraient dès le 15 juillet, conformément au calendrier de la rentrée universitaire 2026/2027. Le ministre a précisé que l'ensemble de ces procédures seront effectuées exclusivement en ligne, via des plates-formes numériques accessibles, aussi bien sur ordinateur que sur smartphone, sans nécessité de se déplacer. La circulaire ministérielle régissant l'orientation des nouveaux bacheliers a, pour la première fois, été entièrement numérisée afin de garantir une orientation plus efficace et personnalisée.

Parmi les principales nouveautés introduites cette année figure l'augmentation du nombre de vœux d'orientation, porté de 10 à 12 choix. La plate-forme d'orientation intègre également un modèle d'intelligence artificielle capable de répondre aux questions des étudiants 24 heures sur 24 et d'améliorer le processus d'affectation grâce à l'exploitation des données.

Une application dédiée permettra, en outre, aux futurs étudiants de calculer leur moyenne pondérée selon les critères d'accès aux différentes filières.

Dans le cadre de l'adaptation de l'offre de formation aux métiers émergents, treize nouvelles spécialités ont été créées, notamment un cursus d'ingénieur d'Etat en intelligence artificielle, avec l'objectif de former 30 000 spécialistes d'ici à 2030, ainsi que de nouveaux masters en technologies quantiques, en interopérabilité des systèmes d'information et en mécanique des systèmes spatiaux.

Lynda Louifi

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Un terroriste se rend à In Guezzam, cinq soutiens arrêtés

UN TERRORISTE s'est rendu aux autorités militaires à In Guezzam, tandis que cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations menées à travers le territoire national par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) entre le 28 juin et le 7 juillet. C'est ce qui ressort du bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale.

Selon le communiqué, «dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 28 juin au 7 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité, qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national». Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le bilan précise que le terroriste dénommé H. S., alias «Boubakeur dit Beka», s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam, en 6e Région militaire. Il était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions ainsi que de divers effets. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont arrêté cinq éléments de soutien aux groupes terroristes lors de différentes opérations menées à travers le pays.

S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée, le communiqué souligne qu'en coordination avec les différents services de sécurité, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté 33 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité en provenance des frontières avec le Maroc. Les opérations ont également permis la saisie de 1,4 kilogramme de cocaïne et de 255 183 comprimés psychotropes à travers les différentes Régions militaires.

Dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illicite, des détachements de l'ANP ont arrêté 308 individus à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi, In Salah et In Guezzam. Les forces de sécurité ont saisi 27 véhicules, 203 groupes électrogènes, 156 marteaux-piqueurs, des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que divers équipements utilisés dans l'exploitation illicite de l'or.

Le bilan fait également état de l'arrestation de 11 autres individus et de la saisie de trois fusils de chasse, de 31 485 litres de carburant ainsi que de cinq tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, lors d'opérations distinctes. Enfin, le communiqué indique que les unités des Garde-côtes ont déjoué plusieurs tentatives d'émigration clandestine sur les côtes nationales et procédé au sauvetage de 208 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale. Par ailleurs, 333 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interpellés à travers le territoire national.

M. D.

CANICULE

Attention au coup de chaud

FACE à la hausse des températures, le ministère de la Santé appelle à la vigilance et rappelle les mesures de prévention à adopter pour se protéger des fortes chaleurs. Les enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques sont particulièrement concernées par ces recommandations. Le ministère conseille d'éviter les sorties durant les heures les plus chaudes de la journée et de privilégier les déplacements tôt le matin ou en soirée. En cas de sortie, il est recommandé de porter des vêtements légers et amples, de rester à l'ombre et de limiter l'exposition au soleil. La bonne hydratation demeure également essentielle. Il est recommandé de boire suffisamment d'eau tout au long de la journée et d'éviter les boissons très sucrées ou riches en caféine. À domicile, il est conseillé de maintenir les volets et les fenêtres fermés lorsque la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur, afin de préserver la fraîcheur des pièces. Les activités physiques en plein air sont aussi à éviter pendant les périodes de forte chaleur. Le ministère rappelle par ailleurs les principaux signes pouvant indiquer un coup de chaleur, notamment les maux de tête, la soif intense, les nausées ou envies de vomir, la peau chaude, rouge et sèche, ainsi que la confusion mentale. En présence de ces symptômes, il est recommandé d'installer la personne dans un endroit frais, de lui faire boire de l'eau si son état le permet et de la rafraîchir avec de l'eau fraîche ou un linge humide. Le ministère de la Santé assure que l'ensemble des structures et établissements de santé restent mobilisés pour assurer la prise en charge des situations liées à cette vague de chaleur.

M. B.

DIPLOMATIE

Tebboune s'entretient avec Mohamed Ali Nafti

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, accompagné de la délégation qui l'accompagne. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'État, chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller du Président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Tunisie, M. Baâlal Azzouz.

S. N.